

La crise sanitaire a empiré une situation qui prévaut depuis toujours

Les enfants en situation de handicap des laissés-pour-compte



Saadia Bensahli
L'inégalité des chances au détriment des enfants autistes est une aberration

Lire page 3

Mohamed Benabdelkader
Soutien du Maroc aux efforts internationaux en matière de lutte contre le crime organisé



Vers le renforcement du rôle des avocats, des notaires et des adouls dans le combat mené contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

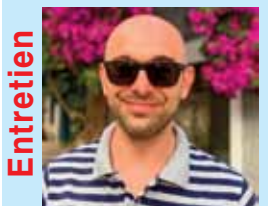
Page 2

Saisie à Témara d'un véhicule frigorifique contenant des substances explosives



Page 7

Omar kadhoy : *Le grand défi aujourd'hui est celui de l'intégration des réfugiés syriens dont la grande majorité ne compte pas revenir chez-elle à la fin de la guerre*



Pages 18-19

Le Crédit Agricole du Maroc obtient un accord de prêt de la BEI pour soutenir les écosystèmes agricoles



Le partenariat vise à soutenir les entreprises dans le secteur de la bio-économie et de l'agriculture

Page 14

Mohamed Benabdelkader : Soutien du Maroc aux efforts internationaux en matière de lutte contre le crime organisé

Vers le renforcement du rôle des avocats, des notaires et des adouls dans le combat mené contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme



Le ministre de la Justice, Mohamed Benabdelkader, a souligné mercredi à Rabat, la nécessité de la coordination et de la coopération permanente ainsi que l'assistance technique entre son département, l'unité de traitement du renseignement financier (UTRF) et les ordres des avocats, pour la mise en œuvre optimale des dispositions juridiques nationales et internationales et le renforcement du rôle de l'avocat dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

"Il est impératif de coopérer et de coordonner en permanence et de présenter l'assistance technique nécessaire pour une mise en œuvre optimale des obligations imposées par les instances internationales concernées, en particulier en matière de dispositions juridiques et organiques dans le domaine" de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, a-t-il expliqué lors d'une rencontre de communication organisée par le ministère de la Justice, en partenariat avec l'ordre des avocats à Rabat,

autour du thème "Le rôle de l'avocat dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme".

"Conscient de l'importance de ce sujet, de ses répercussions sur les engagements internationaux et de ses impacts sur l'économie nationale, le barreau veillera sur la mise en œuvre optimale des obligations imposées", a poursuivi le ministre, notant que le cadre juridique national adopté dans ce sens a défini leur champ d'intervention et a préservé le caractère sacré de leur profession et ses spécificités.

Il a, également, indiqué que son département veille en étroite coordination avec les syndicats des avocats à la programmation de rencontres de communication pour faire connaître les obligations imposées et les moyens à même de les mettre en œuvre, tout en offrant des guides scientifiques simplifiés au profit des avocats, relevant que le ministère fournira également des assistances techniques à travers la commission centrale créée au niveau de la direction des affaires criminelles et des grâces.

Le ministère de tutelle, a poursuivi Mohamed Benabdelkader, travaille sur un projet de résolution qui sera publié prochainement dans le Bulletin officiel, visant à déterminer la façon dont les avocats, les notaires et les adouls peuvent s'engager dans le système de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Après avoir mis en avant les efforts consentis pour renforcer le respect des exigences internationales sur les plans législatif et institutionnel et les stratégies sectorielles dans le domaine, le ministre a estimé que les conclusions et les résultats du rapport d'évaluation du système de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme mettent en évidence le développement qu'a connu ce système.

Il a, par ailleurs, rappelé la volonté du Royaume de soutenir les efforts internationaux, en particulier dans le domaine de la lutte contre le crime organisé dans toutes ses formes, précisant que le Maroc a mis en place les outils juridiques et institutionnels

nécessaires depuis une dizaine d'années, en consécration de ce choix stratégique.

De son côté, le bâtonnier de Rabat, Mohamed Barigou, a souligné que l'ordre des avocats est disposé à s'engager pour organiser des ateliers et des formations continues en matière des dispositions juridiques pour leur mise en œuvre optimale, afin que l'avocat puisse jouer pleinement le rôle qui lui est assigné, s'arrêtant sur le rôle important du barreau dans la consolidation de la coordination entre la défense et le ministère de la Justice.

Il a, par ailleurs, fait observer que la loi marocaine relative à la lutte contre le blanchiment d'argent, qui est plus ou moins conforme aux conventions internationales a fait l'objet d'amendements fondamentaux, à travers le projet de loi n°12.18 modifiant et complétant le Code pénal et la loi n°43.05 relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux.

Cette rencontre, qui s'est tenue dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de la réunion nationale organisée par le ministère de la Justice en juillet dernier, a été l'occasion de traiter des sujets relatifs, notamment, au "Cadre juridique du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme", au "Rôle de l'unité de traitement du renseignement financier dans le domaine de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme", et "L'évaluation nationale des risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme".

Mohamed Benabdelkader avait tenu, plus tôt dans la journée, une réunion avec le barreau de Rabat concernant les mesures prises dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire, particulièrement au sein des tribunaux, au cours de laquelle une convention de partenariat a été signée entre le ministère de la Justice et l'ordre des avocats portant sur la formation des formateurs dans le domaine de la maîtrise des techniques de communication et d'information et dans le domaine des procès à distance, particulièrement en matière de gestion des plateformes numériques des avocats, dans le but de leur permettre de s'engager pleinement dans la perspective de la transformation numérique de l'administration judiciaire.

L'Association Chouala dénonce le crime abject commis à l'encontre de l'enfant Adnane

Suite au crime abject commis récemment à Tanger à l'encontre de l'enfant Adnane et qui a secoué le Maroc entier, dans toutes ses composantes, le Bureau national de l'Association Chouala pour l'éducation et la culture tient à dénoncer cet abominable acte, à présenter ses sincères condoléances à la famille du défunt, tout en appelant que justice soit faite.

A cet effet, l'Association Chouala pour l'éducation et la culture a émis un communiqué dans lequel elle appelle les institutions gouvernementales, ainsi que celles de la défense des droits de l'Homme relevant de la Constitution et celles de socialisation à accorder la priorité aux questions relatives à la protection de l'enfance, et ce dans tous ses

aspects, physique, psychologique, éducatif et sécuritaire.

Partant de là, le communiqué de Chouala souligne la nécessité d'intégrer l'éducation sexuelle dans les programmes scolaires. De même, l'Association appelle les médias publics, particulièrement ceux du visuel, à accomplir pleinement leur rôle en matière d'éducation et de sensibilisation à l'égard des enfants et de leurs familles. Elle a aussi appelé à mettre l'accent sur les mécanismes susceptibles de protéger les enfants de toutes les formes de violence, en consolidant leurs connaissances en vue de pouvoir se prémunir notamment du viol commis par des proches ou autres.

Par ailleurs, l'Association Chouala

pour l'éducation et la culture appelle, d'une part, à l'application des lois en vigueur afin de protéger l'enfance de toutes les formes de violence, et d'autre part, rappelle la nécessité de veiller au développement de la politique concernant la justice des mineurs, l'intégration dans la loi des cas de viol des enfants à caractère itératif et la clarification des détails de ses peines.

En dernier lieu, Chouala appelle à la tenue d'un forum avec la participation des parties concernées par les questions de l'enfance dans la perspective d'une stratégie nationale intégrée pour la protection de l'enfance de toutes les formes de violence et d'exploitation sexuelle.

T.R



La crise sanitaire a empiré une situation qui prévaut depuis toujours

Les enfants en situation de handicap des laissés-pour-compte



Saadia Bensahli
L'inégalité des chances au détriment des enfants autistes est une aberration



Assourdissant, le silence de l'Exécutif quant au sort réservé aux personnes en situation de handicap a fini par faire grand bruit dans l'hémicycle. En effet, la parlementaire usfpiste Saadia Bensahli a récemment interpellé le ministre de l'Éducation nationale, Saaid Amzazi, au sujet des mesures relatives à la rentrée scolaire des enfants atteints d'autisme, ce trouble du neuro-développement humain. La députée itihadie a expliqué lors de son intervention qu'au regard «du développement de la situation sanitaire dans le pays, des décisions et une batterie de mesures ont été prises par le ministère de l'Éducation nationale dans le cadre de la rentrée scolaire 2020-2021. Néanmoins, ces mesures excluent les enfants en situation de handicap».

Pour Saadia Bensahli, cette marginalisation, à mille lieues de toute notion d'égalité des chances en termes de scolarité, a provoqué l'affliction des parents d'enfants atteints d'autisme». Puis d'ajouter : «D'autant que le présentiel demeure le choix pédagogique idoine par rapport à leurs besoins en termes d'apprentissage et de socialisation».

Vampirisés par la polémique «distanciel-présentiel», les modalités de la rentrée scolaire 2020-

2021 n'ont laissé aucune place aux enfants en situation de handicap, comme on dissimulerait de la poussière sous un tapis. Comme si le sujet ne méritait pas d'y prêter attention. Pourtant, l'autisme, pour ne parler que de lui, est le quotidien, à des degrés divers, de 340.000 enfants et leurs parents. Désespérant, le mutisme de l'Exécutif sur le sujet n'est plus du tout soutenable. Car il ne s'agit pas uniquement des enfants autistes.

Selon le Haut-commissariat au plan, les taux de prévalence du handicap dans le pays sont de l'ordre de 2,3% au niveau national, 2,2% en milieu rural et 2,4% en milieu urbain. Autrement dit, ce sont des centaines de milliers d'enfants qui se retrouvent à la marge des décisions gouvernementales. Malheureusement, les années passent et le constat ne change pas : il est convenu qu'au Maroc, les personnes en situation de handicap sont laissées pour compte. Une situation dont les conséquences sont en temps normal désastreuses. Aujourd'hui, en plus de l'indifférence du gouvernement, elles le sont encore plus car amplifiées par la crise sanitaire. Cela en fait un peu trop pour des citoyennes et citoyens marocains, autant que vous et moi. Dès lors, l'intervention de la députée USFP Saadia Bensahli, dans l'Hémicycle

à le mérite de mettre en lumière cette problématique dans la perspective de lui trouver des solutions.

Les solutions, il en faudra tôt ou tard. Les enfants en situation de handicap vivent un véritable calvaire. Et cela ne date pas d'hier. Dès mars, le confinement a eu des effets catastrophiques sur leur apprentissage tout en accentuant leur précarité. Prenons le cas des enfants atteints d'infirmité motrice cérébrale (IMC) qui sont de l'ordre de 20 à 30 enfants sur 1000 dans le pays. Les parents de ces enfants sont désabusés car «d'un point de vue orthopédique, il y a un recul au niveau des apprentissages durement acquis, en termes de socialisation notamment», nous confie Loubna Chérif Kanouni, fondatrice de l'Amicale marocaine des IMC. Et de poursuivre : «Le temps ne joue pas en faveur des déficiences. Il les altère encore plus. Donc la prise en charge pluridisciplinaire est indispensable au bon développement de l'enfant et de l'adolescent en situation de handicap».

Sauf que voilà, depuis la fermeture des centres spécialisés en mars dernier, jumelée à l'impossibilité pour les aides-soignantes de prodiguer les soins paramédicaux et les séances de psychomotricité à cause des gestes barrières et de

la distanciation, les acquis de ses enfants s'effritent chaque jour un peu plus. Et alors que les espoirs des parents convergeaient vers cette nouvelle année scolaire, ils ont été atterrés par la fermeture des écoles actée il y a quelques jours dans plusieurs villes du Maroc. Dans la capitale économique, l'Amicale marocaine des IMC est fermée jusqu'à fin septembre, au moins. L'Association dont l'objectif est d'apporter aux enfants atteints d'infirmité motrice, cérébrale ou de paralysie cérébrale une prise en charge adéquate pour un meilleur éveil psychomoteur, ne peut évidemment pas remplir ses missions. Pis, elle risque de mettre la clef sous la porte.

La crise sanitaire n'a pas uniquement impacté négativement les enfants en situation de handicap mais aussi les structures qui les accueillent en temps normal. À la base, les établissements de protection sociale, dont l'apport bénéfique aux familles et à leurs enfants est inestimable, ont des comptes dans le rouge depuis des années. En cause, le retard du versement des subventions qui leur sont dues «promises en juillet et relatives à 2018, et qui n'ont toujours pas été versées à ce jour», regrette Loubna Chérif Kanouni, présidente de l'Amicale marocaine des IMC

dont la structure emploie une trentaine de personnes à temps plein dont «15 paramédicaux et 10 entre éducatrices et éducatrices spécialisées», énumère-t-elle tout en avouant qu'en l'absence des dites subventions, «l'association a puisé dans ses ressources et auprès de ses partenaires pour conserver les emplois. Mais aujourd'hui, nous avons de grandes difficultés à les maintenir, d'autant que les quelques parents qui payaient une participation n'ont plus rien versé depuis le confinement. Et c'est le cas de toutes les associations du domaine».

Bref, c'est clair comme de l'eau de roche, le gouvernement ferme délibérément les yeux sur la situation des personnes en situation de handicap, celles de leurs parents et des structures censées leur venir en aide pour ce qui s'apparente à «une violation de leur droit aux soins et au bien-être familial», s'offusque Mme Chérif Kanouni. Et alors que ce n'est pas demain la veille que la pandémie s'arrêtera dans le pays, il est temps pour le gouvernement de s'enquérir du sort des personnes en situation de handicap. Il ne faut pas oublier que l'on peut juger la grandeur d'une nation à l'aune de la façon dont les plus faibles y sont traités. A bon entendre.

Chady Chaabi

Le Maroc peut mieux faire en matière de santé

Amélioration des performances, mais des efforts restent nécessaires selon l'OCDE



Depuis plusieurs années, le Maroc a amélioré ses performances de santé, avec la hausse de l'espérance de vie ou la réduction du fardeau des maladies transmissibles. Toutefois des efforts restent nécessaires, affirme une récente étude de l'OCDE, qui souligne le besoin pour le pays de renforcer la dépense publique de la santé.

«Depuis plusieurs années, le Maroc a amélioré ses performances de santé, avec la hausse de l'espérance de vie ou la réduction du fardeau des maladies transmissibles. Toutefois des efforts restent nécessaires, en particulier pour atteindre certaines des cibles des objectifs de développement durable ou pour œuvrer contre les disparités régionales dans l'offre de soins», estime cette étude intitulée «Mobilisation des recettes fiscales pour le financement de la santé au Maroc», rendue publique lundi.

A cela vient s'ajouter le poids de la transition épidémiologique et du vieillissement de la population avec la multiplication par trois des personnes de plus de 65

ans entre 2020 et 2060, augmentant les dépenses de santé et menaçant les équilibres budgétaires des caisses de l'assurance maladie obligatoire.

Selon l'étude, entre 2020 et 2060, le nombre de personnes de plus de 65 ans devrait être multiplié par trois au Maroc. Ceci augmente les dépenses de santé et menace les équilibres budgétaires des caisses de l'AMO, mais pourrait être davantage contrôlé avec des politiques de santé promouvant le vieillissement en bonne santé.

«Tous ces défis soulignent le besoin de renforcer la dépense de la santé. Pour se rapprocher des cibles des ODD 3 en 2030, le Maroc devrait augmenter le niveau des dépenses de santé de 2,5 points de pourcentage de PIB, pour atteindre 8,2% du PIB, dont 2,2 points de pourcentage pour la dépense publique», préconise l'étude.

Cette hausse permettrait d'augmenter les dépenses de santé par habitant de 170 USD en 2016 à 419 USD en 2030, de multiplier par 2,6 le nombre de médecins et par 3,6 le nombre de personnel médical (sous réserve

de garder des politiques de santé relatives aux ressources humaines identiques).

«Ceci équivaudrait à une hausse sur la période de 107 Mds MAD (7,7 Mds MAD de hausse annuelle), dont 77 Mds MAD pour la dépense publique (5,5 Mds MAD de hausse annuelle), soulignent les auteurs de l'étude.

L'analyse sur longue période montre que la croissance des dépenses totales de santé est tirée par le financement public, et que la croissance des dépenses publiques de santé est tirée par la croissance économique et la priorisation du secteur de la santé au sein du budget général de l'Etat.

Pour financer la hausse des dépenses publiques de santé, deux axes d'actions seront nécessaires. D'une part, il s'agira d'améliorer la conception des cotisations sociales pour l'assurance maladie obligatoire. D'autre part, il s'agira d'avoir un recours accru aux recettes fiscales, avec une amélioration de la conception de chaque impôt, notamment ceux ayant des liens plus marqués avec le secteur de la santé, comme les taxes inté-

rieures de consommation, de par leur influence sur le comportement des consommateurs, et la fiscalité environnementale de par l'impact indirect sur la santé des populations.

Toutefois, si la hausse des ressources publiques pour la santé est nécessaire à moyen terme, celle-ci ne pourra pas être réalisée dans les conditions actuelles. Il s'agira au préalable de renforcer l'efficacité et la maîtrise de la dépense publique de santé, mais aussi de soutenir le développement du secteur privé opérant dans le secteur de la santé sans que cela se traduise nécessairement par de nouvelles incitations fiscales, recommande l'étude.

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'un projet conjoint entre le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et le Centre de politique et d'administration fiscales (CPAF) de l'OCDE, visant à analyser les capacités des pays en matière de mobilisation des recettes fiscales pour le financement de leur système de santé, et en particulier pour le financement de la lutte contre les trois maladies précé-

tées.

Le projet a débuté avec deux pays pilotes : le Maroc et la Côte d'Ivoire. Le travail avec le Maroc fait suite à une collaboration entre le CPAF de l'OCDE et le Maroc qui a abouti en 2019 à l'examen des politiques fiscales du Maroc, et qui a constitué la contribution de l'OCDE à la discussion sur le renforcement de l'équité du système fiscal marocain.

L'actuelle analyse est basée sur les échanges et informations collectées lors d'une mission à Rabat en novembre 2019. Pendant cette mission, l'équipe de l'OCDE s'est entretenue avec un grand nombre d'experts marocains, tant dans le domaine de la santé que de la fiscalité, dont les contributions ont été capitales pour la réalisation de ce rapport, souligne l'OCDE, qui affirme que le rapport a été élaboré en étroite collaboration avec la Direction de l'épidémiologie et de lutte contre les maladies et la Direction de la planification et des ressources financières du ministère de la Santé, ainsi que la Direction des études et des prévisions financières et la Direction du budget du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration.

Le rapport a été rédigé fin 2019, soit avant la crise sanitaire liée au Covid-19. «Les analyses qui y sont présentées ne tiennent donc pas compte des évolutions importantes que le secteur de la santé, dont son financement, a connues pendant la gestion de la crise. Si certaines analyses restent cohérentes (comme la décomposition de la croissance des dépenses totales de santé et des dépenses publiques de santé), d'autres pourront servir de point d'entrée à une discussion plus générale sur le financement de la santé qui intégrera des éléments spécifiques à la gestion de la crise liée au Covid-19», ont tenu à souligner ses auteurs.

En effet, «depuis la rédaction de ce rapport, le Maroc a pris de nombreuses mesures sanitaires, économiques et sociales pour tenter de mitiger les effets néfastes de la crise. Une fois la crise sanitaire passée, ces mesures devront être considérées dans la poursuite de la réflexion sur le financement de la santé», estiment-ils.

Tests antigéniques, une solution à l'engorgement des laboratoires ?



Jusqu'à présent, la problématique principale en matière de dépistage résidait dans l'engorgement des laboratoires à cause de la lenteur des tests de référence dits RT-PCR ou «virologiques». Les délais pour se faire tester sont souvent longs. Idem pour les résultats, disponibles après 48h au Maroc. Aujourd'hui, il existe une alternative à même de régler cette problématique. Ultra rapides, les nouveaux "tests antigéniques" promettent des résultats en seulement quinze à vingt minutes et non plus deux jours. Autorisés officiellement en France, récemment, en quoi consistent-ils ? Quelles sont les différences avec le PCR ? Et pour quelle efficacité ? Libé répond à ces questions.

Loin des tests rapides sérologiques qui consistent uniquement à savoir si l'on a été infecté par le virus dans un passé proche (entre 7 et 14 jours), les tests antigéniques s'apparentent aux tests de référence actuels. En effet, à l'image des RT-PCR, les tests rapides antigéniques ont des

points en commun avec les PCR. Ils servent eux aussi à savoir si on est actuellement porteur du Sars-Cov2. Le second point en commun prend forme dans le processus de prélèvements, puisqu'à l'instar des tests PCR, les tests antigéniques sont réalisés à partir de prélèvements par écouvillon dans les narines. Ils sont basés sur le même principe que celui des tests de grosses, en l'occurrence une bande qui se colore en présence d'un prélèvement Covid+.

Cependant, il existe des différences entre les deux procédés. Contrairement au RT-PCR dont le but est de rechercher puis trouver le code génétique ou l'ARN du virus, le test antigénique ne s'y intéresse pas. Il est plutôt attiré par l'antigène à la surface du nouveau coronavirus. En clair, le test antigénique se concentre sur l'endroit où se fixent les anticorps produits par le corps humain au moment de lutter contre le Sars-Cov2. Mais pas seulement. A la différence du test PCR nécessitant une analyse lourde, conséquente et

souvent très coûteuse dans un laboratoire, à cause notamment de l'utilisation d'un matériel bien spécifique, le test



Ultra rapides, ils seraient moins sensibles que les PCR mais bien plus utiles

antigénique ne prend que quelques minutes pour repérer des protéines du virus. De ce fait, cet outil se révèle très intéressant afin de trier rapidement les personnes probablement contaminées dans des lieux à forte fréquentation, tels que les gares, les lieux d'accueil des hôpitaux ou bien les aéroports. Sans oublier qu'ils peuvent être utilisés chez un médecin généraliste ou un pharmacien.

Le bémol, parce qu'il en existe malheureusement, est que les tests antigéniques seraient moins sensibles que leurs cousins PCR. Pour ces derniers, la présence du génome viral est amplifiée plusieurs fois dans le but de repérer le virus dans l'échantillon, quand bien même est-il présent en d'infimes proportions. Néanmoins, en dépit de cet accroissement en termes de sensibilité, les tests antigéniques ne sont pas inutiles pour autant. En disposer, c'est déjà l'assurance de détecter dans un temps record les personnes à charge virale importante. « Un argument important dans l'op-

tique de casser les chaînes de transmission», comme l'a récemment expliqué l'épidémiologiste Michael Mina, sur son compte Twitter.

A la lumière de ces éléments, il est évident que les tests antigéniques ne sont pas exempts de tout reproche à l'image des PCR (faux positifs, faux négatifs). Du fait qu'ils soient moins sensibles, il existe le risque qu'ils ne détectent pas un malade avant que sa charge virale n'atteigne son pic. C'est certainement la raison pour laquelle ces tests rapides ne pourront être utilisés en France que pour la population générale et non pas pour les cas contacts ou ceux présentant des symptômes. Mais faut dire également que leur rapidité pèse dans la balance. Cette spécificité pourrait être capitale en vue de trouver une solution aux longues files d'attente sur les sites de dépistage et permettre au Maroc d'augmenter la cadence en matière de dépistage qui est aujourd'hui de l'ordre de 25.000 tests par jour au maximum.

Le ministre de la Santé appelle à prendre exemple sur Fès-Meknès

Parmi les facteurs qui ont favorisé la maîtrise de la situation épidémiologique dans la région figurent, entre autres, l'anticipation, le suivi du protocole médical et l'approche de proximité

Le ministre de la Santé, Khalid Ait Taleb, a appelé, mercredi à Fès, à dupliquer l'expérience de la région de Fès-Meknès en matière de maîtrise de la situation épidémiologique à l'ensemble des régions du Royaume.

"C'est une expérience réussie qui a donné de très bons résultats, en utilisant le diagnostic rapide avec les tests sérologiques, qui montre le niveau de circulation du virus au niveau des quartiers et surtout d'une population vulnérable", s'est félicité le ministre, dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite à des centres de santé urbains qui effectuent les tests sérologiques pour le Covid-19.

Cette approche, a-t-il assuré, permet une prise en charge des cas positifs dans les plus brefs délais, afin d'endiguer éventuellement la circulation du virus.

Il n'a pas manqué non plus de mettre en valeur les efforts déployés par les autorités locales et les professionnels de la santé, ainsi que par la société civile, qui se sont mobilisés à des moments où la région connaissait une recrudescence des cas positifs au Covid-19, en raison de la mobilité de la population, notamment lors des périodes de festivités, dont l'Aïd El Kébir et les fins de vacances.

Parmi les facteurs qui ont favorisé la maîtrise de la situation épidémiologique dans la région et notamment à Fès, le ministre a cité, entre autres, "l'anticipation, le suivi du protocole médical et l'approche de proximité, la



quelle a permis d'accompagner la population de manière très proche".

Accompagné du wali de la région de Fès-Meknès, Saïd Zniber, le ministre s'est rendu aux différentes structures et dépendances des centres de santé Jnanat et Massira 2.

Le centre de santé urbain niveau 1 de Jananat comprend des unités de l'enfant et de la mère, de la planification familiale, des maladies chro-

niques et transmissibles, de la lutte contre la tuberculose et celle du test VIH, outre l'unité de dépistage du Covid-19.

Restauré en 2019 par le ministère de la Santé, cette structure médicale a bénéficié à 80.123 personnes.

Le Centre de santé urbain Massira 2, qui profite à plus de 40 mille personnes, comprend notamment des unités de la mère et de l'enfant, de la planification familiale, du suivi de la

grossesse, des maladies chroniques et une unité de consultation, outre le dépistage du Covid-19.

Par la même occasion, le ministre de la santé a procédé au lancement officiel des services de l'unité mobile médicalisée destinée au dépistage rapide du Covid 19, acquise en partenariat avec l'Initiative nationale pour le développement humain.

D'un coût global de plus de 2,02 millions de DH, cette structure qui

tend à améliorer et élargir l'offre des soins de santé au niveau de la préfecture de Fès est aménagée en trois compartiments équipés, à savoir "compartiment salle de consultation gynécologique", "compartiment salle de laboratoire" et "compartiment salle ophtalmologique-bloc opératoire".

Ce projet est financé dans le cadre du programme de rattrapage des déficits en infrastructures et services sociaux de base.

Distribution de matériels et équipements biomédicaux à Dakhla



L'Association marocaine des armateurs industriels de la pêche pélagique (AMAIPP) a alloué un montant d'environ 2,5 millions de dirhams (MDH) qui sera consacré à la distribution de matériels

et équipements biomédicaux pour faire face à la propagation de la pandémie du Covid-19 et soutenir le secteur de la santé dans la région de Dakhla-Oued Eddahab.

La remise du premier lot de ma-

tériels et équipements biomédicaux s'est déroulée lundi au siège de la wilaya, en présence notamment du wali de la région de Dakhla-Oued Eddahab, gouverneur de la province d'Oued Eddahab, Lamine Benomar,

la directrice régionale de la santé, Saïma Saâsaâ et le délégué provincial de la santé d'Oued-Eddahab, Issam Ahdi.

Cette action humaine intervient suite à l'évolution du nombre de cas confirmés dans la ville de Dakhla et s'inscrit également dans le cadre des mesures proactives engagées par le Royaume afin d'endiguer la propagation du virus.

Par le biais de cette action solidaire, l'ensemble des membres de l'AMAIPP confirment leur engagement et leur devoir de solidarité nationale pour affronter cette pandémie et atténuer ses effets.

Le premier lot porte sur cinq moniteurs multiparamétriques 15 pouces avec pression invasive, nécessitant une enveloppe budgétaire de 175.000 DH, cinq seringues auto-pousseuses (60.500 DH), quatre lits de réanimation (140.000 DH) et 40.000 charlottes à usage unique en tissu non tissé, ainsi que 12.000 surchaussures à usage unique en tissu

non tissé et 4.000 casques en tissu non tissé.

La seconde partie de ce don portera également sur un défibrillateur (44.500 DH), 80.000 gants d'examen en latex, 1.000 masques visières pivotant, 2.500 combinaisons de protection médicale et 5.000 masques de protection FFP2/KN95, tandis que la troisième phase portera sur quatre respirateurs de réanimation, pour un montant global de 800.000 DH.

Dans le même élan de solidarité, les membres de l'Association marocaine des armateurs industriels de la pêche pélagique vont contribuer à la distribution, à titre gracieux, de repas au profit des patients atteints du Covid-19 qui sont placés en confinement dans le Centre d'accueil "Alqasam" à Dakhla.

A rappeler que l'AMAIPP avait fait don de 10 MDH au Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), mis en place sur hautes instructions de SM le Roi Mohammed VI.

Saisie à Témara d'un véhicule frigorifique contenant des substances explosives

Le véhicule a été découvert dans le parking de l'immeuble où réside la soeur du principal suspect de la cellule terroriste démantelée le 10 septembre

Une opération de perquisition dans le parking d'un immeuble, sis au quartier Abbadi à Témara où se trouve un appartement de la soeur du principal suspect de la cellule terroriste liée à Daesh démantelée le 10 septembre, a été menée mercredi suite à des soupçons qu'un véhicule frigorifique appartenant au mis en cause et supposé contenir des substances explosives et inflammatoires était garé dans ce parking.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la poursuite des recherches et investigations menées par le Bureau central d'investigations judiciaires (BCIJ) relevant de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST) et sous la supervision du parquet chargé des affaires de terrorisme, suite au démantèlement le 10 septembre de la cellule terroriste liée à Daesh et composée de 5 suspects s'activant dans les villes de Témara, Skhirate, Tiflet et Tanger, indique un communiqué du BCIJ.

Le Bureau central d'investigations judiciaires a entamé mercredi, en coordination avec les techniciens en explosifs, les experts de la scène de crime et les éléments de la police scientifique et technique, l'opération de perquisition dans le parking d'un immeuble sis au quartier Abbadi à Témara où se trouve un appartement de la soeur du principal suspect suite à des soupçons



qu'un véhicule frigorifique appartenant au mis en cause et supposé contenir des substances explosives et inflammatoires était garé dans ce parking, précise la même source.

L'endroit où a été dissimulé le véhicule frigorifique suspect a été localisé suite à des informations obtenues dans le cadre de l'enquête préliminaire menée dans cette affaire, notamment les déclarations de l'épouse du prin-

cipal suspect, qui a indiqué son endroit à la police judiciaire et a assisté à la perquisition ayant permis la saisie du véhicule, ajoute le communiqué, notant que ce véhicule était bien fermé, ce qui a nécessité pour son déverrouillage de suivre le protocole de sûreté et de sécurité en vigueur.

Les mesures de fouilles ont permis la découverte et la saisie à l'intérieur du véhicule frigor-

fique appartenant au suspect de 6 bouteilles en verre contenant des liquides explosifs attachés à du tissu et un sabre, outre deux caissons en plastique dont l'un d'un volume de 20 litres et l'autre de 5 litres contenant les traces de substances chimiques suspectes, a ajouté la même source, précisant que ces produits seront soumis aux expertises techniques nécessaires par l'Institut des sciences forensiques.

Des échantillons des produits saisis, qui ont fait l'objet d'un inventaire, ont été prélevés par la police scientifique et technique, selon la même source qui précise que ces produits ont été soumis à un technicien en explosifs, avant de les transporter et de les mettre à la disposition de l'enquête préliminaire menée par le BCIJ sous la supervision du parquet chargé des affaires de terrorisme et d'extrémisme.

Destruction à Marrakech de plus de 62.000 bouteilles de boissons alcoolisées

Plus de 62.000 bouteilles de boissons alcoolisées périmées, saisies récemment par les services de sécurité de la cité ocre dans le cadre des opérations de contrôle et de mesures de réglementation ont été détruites, mercredi, dans la commune de Harbile, près de Marrakech.

Cette opération s'est déroulée, sous la supervision du parquet compétent et en présence de cadres de la Direction générale de la sûreté nationale et de la préfecture de police de Marrakech, de représentants de la Gendarmerie Royale, de l'Administration des douanes et impôts indirects, de la Protection civile et des autorités locales.

Dans une déclaration à la presse, Hicham Baali, contrôleur général,

chef de la Brigade nationale de la police judiciaire, a indiqué que les services de sécurité compétents ont constaté et procédé récemment à la saisie, dans la cité ocre, d'un lot de boissons alcoolisées périmées ou ne portant pas de vignettes afin de se soustraire aux impositions douanières ou fiscales.

Il a ajouté que les services sécuritaires ont mené une opération de contrôle dans trois dépôts considérés comme étant le principal fournisseur des boissons alcoolisées à Marrakech, précisant qu'ils ont constaté un ensemble d'infractions ayant abouti à la saisie d'un lot de boissons alcoolisées périmées à détruire, après avoir suivi toutes les procédures juridiques et avisé le parquet compétent.

Ces opérations, a-t-il souligné, ont

été également soldées par la saisie d'un lot de boissons alcoolisées ne portant pas de vignettes fiscales ou illisibles par les appareils utilisés par les services des douanes à cette fin, ou dont certaines portant des spécifications non conformes à celles figurant sur les bouteilles.

Le responsable a fait savoir qu'il a été procédé à la saisie de près de 275.000 vignettes fiscales non encore utilisées et conservées par les propriétaires des dépôts à des fins suspectes, surtout que certaines d'entre elles datent de 2018 et 2019, ainsi que d'un lot d'étiquettes et de vignettes endommagées totalement ou partiellement par le feu. Et d'enchaîner que les opérations de contrôle effectuées par les autorités locales et l'Office national de la sécurité sanitaire des produits alimen-

taires (ONSSA) ont abouti à la constatation d'un nombre d'infractions liées au stockage, dont l'absence des bonnes conditions de conservation, relevant que les autorités de la wilaya ont décidé la fermeture de ces trois dépôts jusqu'à la régularisation de leur situation juridique.

Après avoir rappelé que ces opérations visent à neutraliser tout ce qui peut constituer un danger pour la santé des clients, il a indiqué que ces actions menées par les services sécuritaires à l'échelle nationale interviennent en application des attributions dévolues à ces services pour la préservation de la santé publique, notamment dans le sillage des efforts nationaux pour la répression des contraventions relatives à la violation de l'état d'urgence sanitaire, outre

celles liées à l'exploitation des autorisations de vente des boissons alcoolisées.

Il a, en outre, rappelé qu'une commission mixte composée des cadres de l'administration centrale et de la préfecture de police de Marrakech a mené, en étroite collaboration avec les autorités territoriales de la wilaya de la région de Marrakech-Safi et les services des douanes et impôts indirects ainsi que de l'ONSSA, une opération de contrôle d'un ensemble de restaurants classés de la cité ocre.

Ces opérations ont permis de relever plusieurs contraventions, dont celles relatives à la réglementation spéciale des restaurants classés, ainsi que d'autres infractions inhérentes au non-respect de la distanciation sociale et des normes sanitaires.

Lancement du programme américano-marocain de partenariat pour l'enseignement supérieur

Doté d'un budget de 5 millions de dollars, HEP-M permettra au Royaume de former une nouvelle génération d'enseignants hautement qualifiés



Saïd Amzazi a souligné la mise en place du cycle de licence en éducation pour les bacheliers souhaitant intégrer le domaine de l'enseignement, précisant que cette licence permet la poursuite de la qualification dans les centres régionaux des métiers d'éducation et de formation et dans les établissements d'enseignement pendant une période de deux ans.

Par ailleurs, le responsable gouvernemental s'est félicité de la coopération fructueuse entre le ministère et l'USAID, ajoutant que ce programme intervient dans le cadre des perspectives de réforme du système éducatif.

Pour sa part, le ministre délégué chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Driss Ouaiouicha a affirmé que les enseignants du cycle primaire représentent la base du système éducatif, saluant les efforts déployés par l'USAID dans le cadre de ce programme pour la promotion de l'enseignement primaire.

Le responsable a relevé qu'il s'agit d'une coopération bilatérale entre le Maroc et les Etats-Unis, visant à faire bénéficier le Royaume de l'expérience américaine dans le domaine des sciences de l'éducation et aider le Royaume à relever les défis pédagogiques du 21ème siècle.

De son côté, l'ambassadeur des Etats-Unis au Maroc, David Fisher, a indiqué que le programme de partenariat pour l'enseignement supérieur au Maroc jettera les bases d'un nouveau système de formation des formateurs, fournissant au Royaume une nouvelle génération d'enseignants hautement qualifiés.

Le programme de partenariat pour l'enseignement supérieur au Maroc (HEP-M), entre le ministère de l'Education nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et l'Agence américaine de développement international (USAID), a été lancé, mercredi à Rabat, en présence d'une panoplie de personnalités universitaires, politiques et diplomatiques.

Ce programme, doté d'un budget de 5 millions de dollars, contribuera au renforcement des efforts déployés par le ministère

pour la mise en œuvre de la loi-cadre 51-17 relative à l'éducation, la formation et la recherche scientifique, spécialement le volet relatif à la formation initiale des enseignants de l'enseignement primaire.

Le programme HEP-M sera mis en œuvre sur les cinq prochaines années par Mary Lou Fulton Teachers College de l'Université de l'Etat de l'Arizona, en collaboration avec les universités et centres régionaux des métiers de l'éducation et de la formation (CRMEF).

Dans le cadre de ce partenariat, les universités marocaines

bénéficieront d'appui en termes de renforcement de leurs capacités institutionnelles, ainsi que d'une mise à niveau de leurs ressources humaines pour la mise en œuvre du nouveau programme de formation initiale des enseignants du primaire "Licence en éducation" au sein des CRMEF.

De même, les enseignants seront dotés de compétences à même d'améliorer leurs pratiques d'enseignement et répondre aux besoins d'apprentissage des élèves.

Intervenant à la cérémonie de lancement officiel, le ministre de

l'Education nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, porte-parole du gouvernement, Saïd Amzazi, a mis en avant la nécessité de développer les compétences des enseignants du cycle primaire et de les initier aux techniques d'apprentissage à distance, ainsi qu'aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

A cet égard, le ministre a mis en relief la particularité du profil de l'enseignant du cycle primaire, expliquant qu'il doit être multidisciplinaire et polyvalent.

2.250 établissements scolaires fermés pour cause de coronavirus

Un total de 2.250 établissements scolaires sont actuellement fermés au Maroc en raison de risques toujours vivaces de contamination au nouveau coronavirus, selon les chiffres obtenus par l'AFP auprès du ministère de l'Education nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

"On est actuellement à environ 950.000 élèves", dont les écoles sont fermées, sur les quelque 7 millions qui devaient faire leur rentrée en septembre, a indiqué à l'AFP la porte-parole du ministère.

Plus de 2.000 nouveaux cas quotidiens d'infection ont été recensés ces derniers

jours au Maroc, pour un total de 90.324 personnes contaminées, dont 1.648 décès mercredi soir.

Différentes mesures d'urgence (renforcement des contrôles policiers, couvre-feu, restrictions des déplacements, etc...) ont été prises dans le pays, en droite ligne avec les pouvoirs étendus conférés au ministère de l'Intérieur dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

L'enseignement à distance a ainsi été imposé dans tous les établissements situés "dans des quartiers fermés ou classés comme foyers épidémiques" et pour tous les enfants venant de familles contaminées.

Le lycée français de Casablanca (près

de 4.000 élèves) a annulé sa rentrée en présentiel suite aux restrictions imposées dans la capitale économique, tandis que celui de Rabat (environ 2.500 élèves) a fermé en début de semaine après la détection de plusieurs cas de contagion, a indiqué Olivier Brochet, le directeur de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, lors d'un point de rentrée à Paris.

Avec le chaos généré fin juillet par l'annonce de sévères restrictions de déplacements touchant plusieurs villes à la veille de l'Aïd Al Adha, puis, début septembre, la fermeture surprise des établissements scolaires de Casablanca la veille de la rentrée, la presse locale et les réseaux sociaux

pointent "le ras-le-bol des Marocains" face à des "décisions hâtives, incompréhensibles et parfois contradictoires".

Beaucoup s'inquiètent aussi du risque de décrochage des élèves issus des milieux défavorisés, en droite ligne avec une récente étude publiée par l'organisation Human Rights Watch selon laquelle l'enseignement à distance a exacerbé les "inégalités préexistantes".

Alors que la rentrée dans les universités a été décalée à mi-octobre, la fermeture des frontières asphyxie le secteur universitaire qui avait vu les effectifs d'étudiants étrangers passer de 3.289 en 2010 à 7.941 en 2019, venant majoritairement d'Afrique subsaharienne, selon la presse.



Les vaccins anti-Covid, argument de campagne aux Etats-Unis et chasse gardée des pays riches



Les futurs vaccins pour lutter contre le nouveau virus du coronavirus sont plus que jamais un argument de campagne en vue de la présidentielle aux Etats-Unis, alors que l'ONG Oxfam accuse dans un rapport les pays riches d'avoir réservé plus de la moitié des doses à venir au détriment du reste du monde.

Le président américain Donald Trump a ainsi assuré mercredi que la première économie mondiale disposerait d'un vaccin dès octobre, qui sera largement distribué à la population. Des déclarations qui vont cependant à l'encontre des avis exprimés par des experts sanitaires.

Interrogé au Congrès, le directeur des Centres de prévention et de lutte contre les maladies (CDC), Robert Redfield, a estimé plus tôt dans la journée que la majorité des Américains ne pourraient pas bénéficier d'un vaccin avant "le deuxième ou troisième trimestre de 2021", même si celui-ci était autorisé dans les prochaines semaines. Une "erreur" selon M. Trump qui y voit une "information incorrecte".

"La première responsabilité d'un président est de protéger le peuple américain et il ne le fait pas", a asséné de son côté le candidat démocrate Joe Biden lors d'un discours mercredi dans son fief de

Wilmington, dans le Delaware. La gestion du virus par Donald Trump le "disqualifie totalement", a-t-il affirmé.

Dans le sillage des Etats-Unis, qui a signé plusieurs contrats avec des laboratoires afin de se garantir la livraison des premières doses disponibles, plusieurs pays riches, parmi lesquels le Royaume-Uni, l'Union européenne et le Japon, ont suivi la même voie, selon un rapport de l'ONG Oxfam. Ces pays représentant 13% de la population mondiale ont pré-acheté la moitié des futures doses de vaccins contre le Covid-19, calcule l'organisation.

La logique de ces pays est de s'approvisionner par précaution auprès de multiples fabricants concurrents, dans l'espoir qu'au moins l'un de leurs vaccins se révèle efficace. Mais le rapport souligne avec urgence la difficulté qu'aura une partie de la population mondiale à trouver des vaccins dans la période initiale, alors qu'un dispositif de mutualisation internationale appelé Covax, soutenu par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), est boycotté par Washington et manque de financements.

Selon Oxfam, des contrats ont déjà été signés auprès de cinq de ces fabricants en phase 3 d'essais cliniques pour 5,3 milliards de doses, dont 51% pour des pays dévelop-

pés. Le reste a été promis à des pays en développement dont l'Inde (où se trouve le fabricant géant Serum Institute of India), le Bangladesh, la Chine, le Brésil, l'Indonésie et le Mexique, selon Oxfam.

Un "nationalisme vaccinal" dénoncé par de multiples responsables de santé publique, et par la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen dans un discours mercredi matin devant le Parlement européen.

D'autant que la pandémie continue d'avoir un impact majeur sur les sociétés. La Banque mondiale a estimé mercredi qu'elle pourrait effacer les importants progrès réalisés cette dernière décennie en matière d'éducation et de santé, en particulier dans les pays les plus pauvres.

La Nouvelle-Zélande a annoncé pour sa part être entrée en récession jeudi, après une chute historique de 12,2% de son PIB au deuxième trimestre, après un recul de 1,6% constaté sur les trois premiers mois de l'année. Un coût également politique, notamment en Europe, où une enquête réalisée durant l'été mais publiée jeudi soulignait une détérioration de la confiance des Italiens à l'égard de l'Union européenne, 44% d'entre eux affirmant que leur confiance dans l'Europe a baissé avec la

crise, notamment du fait du manque de solidarité au sein de l'Union.

Une Europe désormais confrontée à la deuxième vague, avec près de 10.000 nouveaux cas répertoriés en France en 24h, tout près de son record depuis le lancement des tests à grande échelle. Une situation qui a poussé l'Allemagne à placer les Hauts-de-France (nord) dans la liste des régions à risques, en compagnie des capitales européennes Vienne et Budapest.

En Espagne la région de Madrid, épicentre du rebond de l'épidémie dans la péninsule, envisage pour sa part de reconfiner certaines zones de la ville ou de la région enregistrant la plus forte hausse du nombre de contaminations.

Selon le dernier bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles mercredi à 11H00 GMT, la pandémie provoquée par le coronavirus a fait plus de 936.000 morts dans le monde depuis fin décembre, alors que plus de 29,6 millions de cas de contamination ont été diagnostiqués. Les Etats-Unis sont le pays le plus endeuillé avec 196.661 morts, suivis par le Brésil (134.106), l'Inde (82.066) qui a dépassé la barre des 5 millions de contaminés, le Mexique (71.678) et le Royaume-Uni (41.664).

Confusion à Madrid autour de l'annonce de confinements ciblés

Les autorités régionales de Madrid, épice de la pandémie de Covid-19 en Espagne, ont fait machine arrière jeudi après l'annonce la veille de confinements ciblés à venir dans les zones comptant les plus fortes hausses de cas de coronavirus.

Antonio Zapatero, numéro deux des autorités régionales de Madrid en matière de santé, avait évoqué mercredi devant la presse un "confinement par zones de santé" -- dont dépend chaque patient dans son quartier ou sa ville -- "ayant la plus grande incidence" de nouveaux cas par rapport à leur population.

Ces propos avaient immédiatement suscité l'inquiétude dans les quartiers du sud de la capitale et les villes voisines susceptibles d'être concernées. Ces quartiers et ces villes se caractérisent par une très forte densité de population et des bas revenus.

Mais jeudi, le responsable de la Justice pour la région autonome de Madrid, Enrique Lopez, a reconnu que le mot confinement "générât de l'anxiété" et souligné que le gouvernement régional prévoyait seulement de "réduire la mobilité et les contacts", mais sans confiner strictement la population. "Nous devons lancer un message de calme", a-t-il ajouté durant une interview à la radio Onda Cero.

Le "ministère" régional de la santé a indiqué à l'AFP qu'une conférence de presse aurait lieu ce vendredi pour annoncer de nouvelles mesures devant entrer en vigueur entre samedi et lundi afin de freiner la progression du virus. "Nous devons faire tout ce qu'il faut pour contrôler la situation à Madrid", a insisté jeudi le ministre espagnol de la Santé, Salvador Illa, sur la radio publique RNE.



Erdogan s'en prend à Macron le qualifiant d'"ambitieux incapable"

Le président turc Recep Tayyip Erdogan s'en est pris jeudi à son homologue français Emmanuel Macron, le qualifiant d'"ambitieux incapable" en raison de son ferme soutien à la Grèce dans la crise qui l'oppose à la Turquie en Méditerranée orientale.

Lors d'une vidéo-conférence avec les dirigeants locaux de son parti, le président turc a justifié sa politique étrangère musclée et s'en est pris particulièrement au chef de l'Etat français qui a multiplié récemment les critiques à son encontre. "Pourquoi la Turquie est-elle en Syrie, en Libye, en Méditerranée orientale, se demandent certains. (...) Si la Turquie renonce à tout, la France pourrait-elle se débarrasser du désordre que l'ambitieux incapapa-

ble qui la dirige a provoqué et embrassé une politique de bon sens?", a-t-il affirmé.

Les relations entre Paris et Ankara se sont considérablement détériorées ces dernières semaines en raison du soutien apporté par la France à la Grèce dans le conflit qui l'oppose à la Turquie en Méditerranée orientale.

La Turquie revendique le droit d'exploiter des gisements d'hydrocarbures dans une zone maritime qu'Athènes estime relever de sa souveraineté.

Les deux pays ont montré leurs muscles à coups de déclarations martiales, de manoeuvres militaires et d'envois de navires sur zone. La France a clairement affiché son soutien à la Grèce en déployant des

navires de guerre et des avions de combat dans la région, une initiative vivement dénoncée par le président turc.

Le ton entre les deux pays est monté la semaine dernière lorsque le chef de l'Etat français a déclaré que "le peuple turc qui est un grand peuple mérite autre chose", dans une apparente allusion aux actions du gouvernement turc et leurs conséquences.

Erdogan a aussi accusé jeudi les pays de la région et l'Union européenne de tendre "des pièges" à la Turquie et d'avoir leurs propres "calculs" concernant la région.

"Avec le soutien de notre nation, nous allons continuer à faire ce qui est bon, juste et bénéfique pour notre pays", a-t-il déclaré.

Niveau "alarmant" de transmission du Covid-19 en Europe

Le niveau de transmission du Covid-19 est "alarmant" en Europe, a relevé jeudi l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui s'inquiète également des raccourcissements de quarantaine décidés ou envisagés dans plusieurs pays, dont la France. "Les chiffres de septembre devraient servir d'alarme pour nous tous" à travers l'Europe, où le nombre de nouveaux cas est désormais supérieur à ceux enregistrés en mars et avril, a déclaré depuis Copenhague le directeur de la branche Europe de l'OMS, Hans Kluge.

L'organisation onusienne a également exclu de raccourcir sa recommandation d'une quarantaine de 14 jours pour tout ceux qui ont été en contact avec le virus. "Notre recommandation de quarantaine de 14 jours a été basée sur notre compréhension de la période d'incubation et de la transmission de la maladie, nous ne la réviserions que sur la base d'un changement de notre compréhension de la science, ce qui n'est pas le cas jusqu'à présent", a insisté Catherine Smallwood, en charge des situations d'urgence à l'OMS Europe.

En France, la durée d'isolement

a été ramenée à sept jours en cas de contact. Elle est de dix jours au Royaume-Uni et en Irlande et plusieurs pays européens, comme le Portugal et la Croatie, envisagent actuellement de la réduire. "Quand on connaît l'immense impact individuel et sociétal que peut avoir une réduction, même minime, de la durée de la quarantaine (...), j'encourage les pays de la région à suivre une procédure scientifique régulière avec leurs experts et à explorer des options de réduction sûres", a insisté M. Kluge.

La zone Europe de l'OMS, qui comprend 53 pays dont la Russie, compte près de 5 millions de cas officiels et plus de 227.000 morts liées au virus, d'après le tableau de surveillance de l'organisation.

Du fait d'une reprise de l'épidémie mais également des capacités de tests supérieures à la vague de mars-avril, le nombre de cas quotidien enregistré avoisine actuellement les 40.000 à 50.000, contre un pic quotidien de 43.000 le 1er avril dernier, selon ces données. Le nouveau record absolu date désormais du 11 septembre, avec quelque 54.000 cas enregistrés en 24 heures.



La visite d'un haut dirigeant américain à Taïwan suscite l'ire de Pékin

Un haut responsable américain est arrivé jeudi après-midi à Taïwan, une visite qui a suscité la colère de Pékin, accusant Washington d'"encourager" ainsi l'indépendance de l'île. Le sous-secrétaire d'Etat pour la croissance économique, l'énergie et l'environnement, Keith Krach, doit prendre part samedi à une cérémonie en hommage au défunt président Lee Teng-hui, a annoncé la diplomatie américaine. La venue du plus éminent responsable du Département d'Etat sur l'île en quarante ans a suscité l'ire de Pékin. Wang Wenbin, un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, a dénoncé jeudi une visite qui "va encourager les partisans de l'indépendance de Taïwan dans leur arrogance et leur insolence".

Pékin condamne tout geste de nature à donner une légitimité au gouvernement de l'île que la Chine considère comme une province rebelle appelée à rentrer dans son giron, et si nécessaire par la force. D'autant que ce voyage intervient dans un contexte de tensions sino-américaines croissantes sur tout un tas de sujets, du dossier hongkongais aux questions commerciales, en passant par le coronavirus. "Les Etats-Unis rendent hommage au legs du président Lee en perpétuant nos liens forts avec Taïwan et sa démocratie vibrante, à travers des valeurs économiques et politiques partagées", a ajouté le département d'Etat dans un communiqué. Le ministère taïwanais des Affaires étrangères a précisé que M. Krach, qui sera accompagné du secrétaire adjoint du Bureau pour la démocratie, les droits de l'Homme et le Travail Robert Destro, discutera aussi des moyens de "renforcer la

coopération économique bilatérale" au cours de sa visite de trois jours. Taipei a présenté M. Krach comme le plus haut responsable du Département d'Etat à se rendre sur l'île depuis 1979, année où les Etats-Unis avaient rompu leurs relations diplomatiques avec Taipei afin de reconnaître le gouvernement communiste basé à Pékin comme le seul représentant de la Chine. Ils restent toutefois, avec une certaine ambiguïté, l'allié le plus puissant du territoire insulaire et son principal fournisseur d'armes.

La présidente taïwanaise Tsai Ing-wen, bête noire de Pékin, recevra vendredi la délégation américaine lors d'un dîner. "Nous sommes impatients des échanges et discussions que Taïwan et les Etats-Unis auront pour consolider au travers de la visite du sous-secrétaire Krach les fondations en vue d'autres collaborations, et notamment de coopérations économiques", a indiqué son bureau dans un communiqué.

Ce voyage intervient à peine plus d'un mois après la visite du ministre américain de la Santé Alex Azar sur l'île pour souligner la gestion taïwanaise de la pandémie de Covid-19, globalement saluée sur la scène internationale. La Chine avait alors mis en garde Washington, rappelant l'opposition de son pays à tout contact officiel entre Washington et Taipei "sous quelque prétexte que ce soit".

Jeudi, le ministère des Affaires étrangères taïwanais a confirmé qu'une rencontre exceptionnelle avait eu lieu la veille entre James Lee, son haut représentant à New York, et l'ambassadrice américaine à l'ONU, Kelly Craft. Depuis l'élection en 2016 de la présidente Tsai, Pékin n'a pas cessé d'intensifier les pressions diplo-



matique, économique et militaire sur Taïwan. Ces dernières semaines, l'île a fait état d'une forte augmentation du nombre de vols d'avions de l'armée de l'air chinoise qui ont pénétré dans sa zone d'identification de défense aérienne (ADIZ). Jeudi, le ministère taïwanais de la Défense a affirmé que deux avions chinois de lutte anti-sous-marine avaient franchi la frontière mercredi et reçu l'ordre de partir. L'île de 23 millions d'habitants

et le continent sont gouvernés séparément depuis 1949 et la fuite à Taïwan des nationalistes du Kuomintang (KMT), alors que les communistes de Mao Tsé-toung prenaient le pouvoir à Pékin. Les deux Etats revendiquent depuis, du moins en théorie, leur souveraineté sur l'ensemble chinois -- le nom officiel de Taïwan reste "République de Chine", sous lequel l'île est reconnue par une poignée de gouvernements.

Après 70 ans de séparation, une part croissante des Taïwanais ne ressent toutefois plus de liens avec le continent. Pékin menace de prendre l'île par la force, notamment en cas de déclaration d'indépendance à Taipei.

Une indépendance dont le régime communiste accuse Lee Teng-hui d'avoir fait le lit. Le quotidien nationaliste Global Times a récemment qualifié M. Lee de "parrain du séparatisme taïwanais".

L'opposition biélorusse dresse sa liste noire de responsables du régime



Figure de proue de l'opposition biélorusse, Svetlana Tikhanovskaïa, a déclaré jeudi qu'elle préparait une liste de membres des forces de l'ordre du régime, responsables de violences et d'arrestations arbitraires, en vue d'éventuelles poursuites à l'avenir. "J'exhorte les forces de sécurité à arrêter la violence et à rejoindre le peuple biélorusse. Si vous ne le faites pas, vous n'échapperez pas à un procès et à une punition justes", a déclaré Mme Tikhanovskaïa dans un communiqué.

L'opposante revendique la victoire à l'élection du 9 août, affirmant que le président Alexandre Loukachenko a truqué le scrutin pour prolonger son règne qui dure depuis 26 ans. Elle a fui en Lituanie dans les jours qui ont suivi le vote, au milieu de manifestations anti-gouvernementales sans précédent qui continuent à secouer l'ancienne république soviétique. Mme Tikhanovskaïa a

indiqué qu'elle travaillait sur sa liste noire avec une équipe de militants des droits de l'Homme. "Nous préparons une liste de ces fonctionnaires et membres des forces de l'ordre qui ont participé et continuent de participer aux exactions policières", a-t-elle déclaré.

"Nous enverrons cette liste à l'Ukraine, à la Turquie, à la Russie, aux Etats membres de l'UE et aux Etats-Unis.

Cette liste sera rendue publique", a précisé l'opposante.

L'Union européenne travaille sur des sanctions contre ceux qu'elle tient responsables d'avoir truqué le vote et réprimé les manifestations. Les trois Etats baltes -l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie- ont déjà inscrit sur leurs listes de personnes indésirables M. Loukachenko et 29 autres hauts fonctionnaires de la commission électorale, des ministères et de la police biélorusses.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

RECTO	CARDIN-AUX	INDIVIDU	OXYDÉ	PETIT CUBE	TAG	LOUÉE	RÉTABLI
NI POUR NI CONTRE				BANDE			
VERSO		ROMAINS		MONTRÉ DU DOIGT		SYMBOLE DU CUIVRE	
CONTR-AIGNANT	PRÉPO-SITION	DÉCHIF-FRÈS		MÉTAL VIEILLE			
						LETTRES DE NADOR	
DANS LE VENT LIE		ORDUR-IER	LITHIUM-MERCE-NAIRE	COULÉE DE LAVE		UTOPISTE BAGARRE	
	HOMME DE TROUPE						FIN DE CITATION
VENTRE	CARDIN-AUX	GLOBULES ROUGES					
				ENSUITE	CONIFÈRE FORME D'ÊTRE		RIVIÈRE
ANNONCE UNE SUITE		CAPABLE LETTRES D'ANTAN			A L'ENVERS PANTOIS		
EXTRÉ-MITÉ	TRACAS MORCEAU DE ROCK				EN FUITE ROMAINS		ARTICLE
			EST TRADUIT EN ANGLAIS		NUE CHEZ LE POÈTE		
CRADE						PETIT CUBE	

Solution mots flechés d'hier

SÉVIL	A	N	B	H	A	BOULE
GRAVIDE	G	R	A	V	I	D
NEE	N	E	O	S	E	R
COL	C	O	L	I	P	A
PEU	P	E	T	A	B	L
OV	O	V	A	L	P	A
CERNA	C	E	R	N	A	G
HU	H	U	N	O	E	I
SERPÈ	S	E	R	P	E	B
TRESOR	T	R	E	S	O	R
SU	S	O	E	C	U	U
NOS	N	O	S	N	U	A
SIDERUR	S	I	D	E	R	U

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saïdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouthiy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzahr

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laarak

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE 130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTELEMENT

- 1- Il rend intolérant
- 2- Calme
- 3- Objet de l'économie - Donneur de soie
- 4- Savante abréviation - Roulement 5- Outil d'usage
- 6- Expectorant - Equivalence - Egalisées
- 7- Tu le précède - Vanté
- 8- Passé au vote - En pointe - Refus
- 9- Donne de la gomme
- 10- Convenables - Largeur d'étoffe

VERTICALEMENT

- 1- Chalutiers de chez nous
- 2- Disséminée
- 3- Parce que - En rêve - Etat à part...
- 4- Labourée à trois reprises - Dans latin
- 5- Du sud - Forme d'avoir
- 6- Brame - Guettée
- 7- Forme d'in - Unir - Coutumes
- 8- Châtions
- 9- Mémoire savante - Fête chrétienne
- 10- Auxiliaire - Croit

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	L	I	M	A	T	I	S	M	E
2	L	A	P	I	D	A	T	I	O	N
3	A	N		N	E	R	I		U	S
4	I	G	N	O	R	A	N	T	E	
5	R	A	I	T		S	E	A		U
6	O	G	R	E	S		R	I	S	S
7	N	E	V	R	O	P	A	T	H	E
8	N		A	I		O	N		O	R
9	A	P	N	E	E		T	I	R	A
10	S	U	A	S		D	E	N	T	S

Grilles de sudoku

Facile

		3			5	7	2		
	7	4	6	3					
5	8				2	3	6		
	5				4	6	3		
		1				8			
	4	2	1				5		
8		5	2				1	9	
				5	1	2	7		
1	7	3				5			

Moyen

9			2	3					
	2	6			4	9			
	8					7			
6	4					5			
		9	1	4	5	6			
		5					4	2	
	2						7		
		8	6			1	5		
				9	3			8	

Difficile

4			3						
			4	6	8	1			
		1		7		5			
8			7		1				
9			2			6			
		3		9		2			
7		5			4				
1	9	7		8					
			1		9				

Expert

	5			3	1				
1				8		6			
	9	6						5	
					4	7			
6	7						1	8	
		1	8						
5						2	4		
		7		4				9	
			7	9				3	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

3	9	6	7	2	5	1	4	8
8	7	5	9	4	1	3	2	6
2	1	4	8	6	3	7	5	9
1	6	3	2	5	8	9	7	4
9	2	7	3	1	4	8	6	5
4	5	8	6	7	9	2	3	1
6	8	2	4	9	7	5	1	3
7	3	1	5	8	6	4	9	2
5	4	9	1	3	2	6	8	7

Moyen

9	7	1	5	3	6	8	2	4
3	4	8	7	2	1	5	6	9
6	2	5	4	9	8	7	3	1
1	5	9	8	7	3	2	4	6
2	3	4	6	1	5	9	7	8
8	6	7	2	4	9	3	1	5
5	9	3	1	6	2	4	8	7
4	8	6	3	5	7	1	9	2
7	1	2	9	8	4	6	5	3

Difficile

6	9	3	1	4	2	5	7	8
1	8	4	6	5	7	9	3	2
2	7	5	8	9	3	1	6	4
9	2	7	5	3	1	4	8	6
4	1	6	7	2	8	3	5	9
3	5	8	4	6	9	7	2	1
5	6	1	2	7	4	8	9	3
8	3	2	9	1	5	6	4	7
7	4	9	3	8	6	2	1	5

Expert

7	3	8	1	2	5	4	6	9
9	5	4	7	6	3	2	8	1
2	6	1	4	9	8	5	3	7
5	7	3	9	8	4	6	1	2
4	2	9	6	3	1	8	7	5
8	1	6	2	5	7	9	4	3
6	8	5	3	1	2	7	9	4
1	9	7	5	4	6	3	2	8
3	4	2	8	7	9	1	5	6

Inauguration à Sidi Bennour d'un marché moderne à bestiaux

Le ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, Aziz Akhannouch, a présidé mardi 15 septembre à Sidi Bennour, accompagné du gouverneur de la province, El Hassan Boukouta, l'inauguration d'un marché à bestiaux sis à la commune Elmechrek, qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie Génération Green.

Il s'agit d'un marché à bestiaux moderne ; le premier en son genre à l'échelle nationale, qui offre un cadre structuré et des services adaptés aux activités de commercialisation du bétail. Construit sur une superficie de plus de 5,8 hectares pour un investissement de 18.600.000 DH, le marché devrait abriter plus de 4000 têtes de bovins, 2000 têtes d'ovins et 400 équidés et va bénéficier à près de 18.000 agriculteurs. Il permettra d'améliorer le revenu des éleveurs producteurs et de créer près de 90.000 journées de travail par an, ce qui aura un impact certain sur le développement de l'activité économique de la région.

Ce projet a pour objectif principal d'organiser les circuits de commercialisation, de limiter le nombre d'intermédiaires, de régulariser la disponibilité du bétail sur le marché, d'instaurer un système d'information sur les cours des prix des animaux et de garantir la qualité des produits animaux au consommateur. Il permettra de s'approvisionner depuis toute la région des Doukkala et de desservir les exploitations et les abattoirs régionaux et nationaux.

Le site comporte une halle de 10.000 m² pour la commercialisation du bétail, une administration, des espaces pour les négociants, une salle de soins, des guichets et des espaces verts. Ce marché est le premier réalisé parmi 12 marchés à bestiaux programmés par le ministère à travers le Royaume dans le cadre du contrat-programme de la filière viandes rouges, conclu entre l'Etat et la Fédération interprofessionnelle des viandes rouges (FIVIAR), qui ambitionne l'amélioration des conditions-cadre de la filière viandes rouges et le développement de l'amont et l'aval de la filière.

Une convention de mise à disposition a été signée entre le ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts et la Commune Elmechrek, relevant de la province de Sidi Bennour pour l'exploitation et la gestion du marché selon des techniques modernes de gestion.

Le souk relève de la zone d'action de l'Office régional de mise en valeur des Doukkala qui est une région traditionnellement connue pour sa vocation d'élevage du bétail, caractérisée par une activité d'engraissement traditionnelle et un réseau des circuits d'insémination artificielle très développé. La production des viandes rouges au niveau des Doukkala est estimée à 31.000 T, soit 39% de la production régionale.

Le Crédit Agricole du Maroc obtient un accord de prêt de la BEI pour soutenir les écosystèmes agricoles



La Banque européenne d'investissement (BEI) et le Crédit Agricole du Maroc (CAM) annoncent avoir signé mercredi 16 septembre un accord de financement de 200 millions d'euros pour soutenir les écosystèmes agricoles.

La convention de crédit a été signée en présence du ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, Aziz Akhannouch, du président du directoire du Crédit agricole du Maroc, Tariq Sijlmassi, et de la vice-présidente de la Banque européenne, Emma Navarro.

«Il s'agit du premier partenariat entre la Banque européenne et le CAM pour soutenir les entreprises dans le secteur de la bio-économie et de l'agriculture», ont indiqué les parties signataires dans un communiqué conjoint affirmant que cette ligne de crédit a pour objectif premier d'appuyer et accompagner la mise en œuvre de la nouvelle stratégie agricole du Maroc «Génération Green 2020-2030».

Pour le ministre Aziz Akhannouch, cette démarche constitue une première action de concrétisation de la stratégie «Génération Green 2020-2030» depuis son lancement par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en février dernier, a-t-il déclaré lors de la cérémonie de signature qui s'est tenue par visioconférence.

Comme l'ont relevé la Banque européenne et le Crédit Agricole

du Maroc dans ce texte commun, l'accord vise à renforcer le soutien aux entreprises marocaines dans le secteur de l'agriculture et de la bio-économie avec une attention particulière pour le développement durable.

Il «porte sur le financement des chaînes de valeurs agricoles, toutes productions confondues et touche l'ensemble de l'écosystème y afférent (production, stockage, logistique, conditionnement, emballage, transformation, commercialisation...), peut-on lire dans le

communiqué.

Selon les termes de cet accord, y sont éligibles, l'ensemble des segments de production alimentaire, amont et aval (exploitations agricoles, coopératives agricoles, groupements d'intérêt économique, petites et moyennes entreprises, très petites entreprises, ...).

Les deux parties ont aussi ajouté que ce financement cible en particulier les investissements productifs et générateurs d'emplois et de valeur ajoutée et ce en parfait accord avec les orientations de «Génération Green 2020-2030».

Selon toujours les termes de l'accord signé, la BEI mobilisera également des ressources additionnelles pour accompagner le CAM et ses clients à travers une assistance technique ciblée qui permettra d'une part de soutenir la digitalisation de ce secteur et l'emploi du «big data» et, d'autre part, de développer des mesures et actions en faveur de l'environnement.

A souligner que ce financement fait également partie de la mobilisation de l'UE face à la pandémie de coronavirus et plus particulièrement du programme «Team Europe», créé par l'Union européenne dans l'objectif de soutenir les pays partenaires, notamment les pays hors de l'Europe, dans la lutte contre cette crise sanitaire et en atténuer les effets économiques et sociaux.

Intervenant également à l'occasion de la signature de cet accord

de prêt, Emma Navarro a indiqué que «le secteur privé est une priorité pour la BEI» et qu'à cet effet, la Banque européenne y accorde une importance particulière et tient, à travers ce partenariat, «à soutenir les petites entreprises et les entreprises à taille intermédiaire dans un secteur clef pour l'économie marocaine».

Pour la vice-présidente de la BEI, «il s'agit pour nous d'un partenariat stratégique avec un acteur majeur pour le financement de la bio-économie au Maroc».

«Cette convention est un premier pas entre le CAM et la BEI dans la construction d'un partenariat solide et durable au profit du monde agricole et rural», a pour sa part déclaré le président du directoire du CAM.

Pour Tariq Sijlmassi, la signature de cet accord permet au Crédit Agricole du Maroc de renforcer encore plus son appui au secteur agricole qui reste la priorité absolue de la Banque, et, surtout, de mobiliser davantage de moyens pour accompagner la nouvelle stratégie agricole du pays «Génération Green 2020-2030».

«Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un programme de soutien et de relance d'envergure que le CAM prépare avec le ministère de l'Agriculture à destination des agriculteurs, des agro-industries et de la classe moyenne en milieu rural. Ce programme sera divulgué ultérieurement», a-t-il conclu.

Alain Bouthy



Le partenariat vise à soutenir les entreprises dans le secteur de la bio-économie et de l'agriculture

Stagnation de l'IPC à Agadir en juillet

L'indice des prix à la consommation (IPC) au cours du mois de juillet 2020 a stagné au niveau de 102,1 par rapport au mois précédent.

Selon des données de la Direction régionale du haut-commissariat au plan à Agadir, cette stagnation est le résultat de la baisse de 0,5% de l'indice des produits alimentaires et de la hausse de 0,4% de l'indice des produits non alimentaires.

Les baisses des produits alimentaires observées entre juin et juillet 2020 concernent principalement les "légumes" avec 7% et les

"viandes" avec 0,3%. En revanche, les prix ont augmenté de 3% pour les "poissons et fruits de mer", de 1% pour les "huiles et graisses", de 7,3% pour les "carburants" et de 0,8% pour le "transport".

S'agissant des variations interannuelles, l'indice moyen entre les mois de janvier et juillet de l'année 2020 a évolué de 0,7% par rapport à la même période de l'année précédente.

L'IPC du mois de juillet 2020 a marqué une augmentation de 0,5 % par rapport au même mois de l'année écoulée.

LafargeHolcim Maroc accuse une baisse de son résultat net

LafargeHolcim Maroc a réalisé au cours du premier semestre 2020 un résultat net de 431 millions de dirhams (MDH), en baisse de 55% par rapport aux six premiers mois de 2019, ressort-il de ses résultats semestriels publiés mercredi.

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 3.185 MDH, en baisse de 18% comparé à 2019, en raison de l'impact de la crise sanitaire.

LafargeHolcim Maroc affiche un résultat d'exploitation courant de 1.411 MDH, les performances commerciales, industrielles et

les efforts de maîtrise des coûts réalisés durant ce premier semestre ayant limité sa baisse à 15% par rapport à la même période de l'exercice précédent. L'entreprise note en outre que le retour sur capitaux investis s'élève à 8,7%.

D'autre part, le résultat net social de LafargeHolcim Maroc ressort à 149 MDH au 30 juin 2020. LafargeHolcim Maroc rappelle avoir participé à l'élan de solidarité nationale impulsé par SM le Roi Mohammed VI avec une contribution d'un montant de 500 MDH au Fonds spécial pour la gestion de la pandémie de Covid-19.

La crise actuelle offre une opportunité pour réinventer le tourisme

La crise sanitaire actuelle offre une opportunité pour transformer le secteur du tourisme et le positionner dans l'ère post-Covid-19, a souligné, mercredi à Tbilissi, la ministre du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport aérien et de l'Economie sociale, Nadia Fettah Alaoui.

S'exprimant à la 112ème session du Conseil exécutif de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) qui réunit une trentaine d'Etats membres, Mme Fettah Alaoui a expliqué que cette mutation est possible en s'adaptant aux

nouvelles réalités du marché, en anticipant les changements dans les modes de consommation des touristes et en tirant profit des opportunités offertes.

La ministre a saisi l'occasion pour saluer l'esprit combatif et les actions menées par l'ensemble des gouvernements des Etats membres de l'OMT pour atténuer l'impact socioéconomique de cette crise sanitaire qui a gravement touché le secteur touristique, notant que le gouvernement marocain, sous l'impulsion de SM le Roi Mohammed VI, a pris plusieurs mesures urgentes à même de maintenir les emplois et soutenir l'économie, y compris le secteur touristique.

Elle a, à ce titre, rappelé que son département a élaboré de concert avec les parties prenantes un plan de relance du secteur, précisant que le contrat-programme en question vise principalement à préserver le tissu économique et l'emploi, à accélérer la phase de démarrage du secteur à travers le tourisme national et à jeter les bases d'une transformation durable du secteur.

S'arrêtant sur l'organisation en 2021 à Marrakech de la 24ème Session de l'Assemblée générale de l'OMT, la ministre a indiqué que le Maroc sera fier et honoré de ras-



sembler la grande famille du tourisme et ne ménagera aucun effort pour accueillir ses hôtes et leur faire découvrir ses richesses, ses traditions et valeurs d'hospitalité, de tolérance et d'ouverture.

Dans le même ordre d'idées, Mme Fettah Alaoui a fait savoir que son département a élaboré un guide sur les mesures sanitaires adoptées par les opérateurs touris-

tiques marocains, ainsi que des recommandations dressant les principales mesures d'hygiène et de sécurité mises en place pour assurer une reprise d'activités graduelle et réussie et des prestations de qualité dans un environnement sûr et sain pour les voyageurs.

Après avoir félicité l'Arabie Saoudite suite à la décision de l'OMT d'y ouvrir un bureau régio-

nal pour le Moyen-Orient, la ministre a appelé à s'appuyer sur le soutien de l'OMT et à garantir plus de coordination entre tous les Etats membres rejoignant ainsi la voix de ses homologues, afin de pouvoir faire face conjointement à l'impact de cette pandémie sur l'activité touristique et de parvenir au redressement du tourisme mondiale.

Par Wahiba RABHI (MAP)



La mutation est possible en s'adaptant aux nouvelles réalités du marché

Le directeur général de l'ONMT rencontre des acteurs touristiques français pour préparer la relance

Le directeur général de l'Office national marocain du tourisme (ONMT), Adel El Fakir, s'est rendu, lundi et mardi, en France, premier marché émetteur de touristes vers le Maroc, pour rencontrer les principaux producteurs et distributeurs de voyage ainsi que les représentants des corporations du pays.

Au programme de ce voyage, destiné à rassurer les prescripteurs de voyages français, des rencontres avec les TO historiques comme Karavel Fram Promovacances ou NG travel, les TO en ligne comme Perfect Stay ou

Voyage Privé ainsi qu'avec des compagnies aériennes internationales, rapporte la MAP.

L'objectif de ces rencontres a été d'écouter les besoins de ces prescripteurs et de les rassurer sur la destination Maroc afin qu'ils reprogramment le pays dans leurs catalogues pour les prochaines saisons, souligne-t-on du côté de l'ONMT.

L'Office compte ainsi impulser une dynamique de reprise et pousser à l'activation des partenariats avec les producteurs et distributeurs de voyages grâce à un travail de proximité et d'accompa-

gnement.

Le directeur général de l'ONMT s'est aussi rendu à l'Assemblée générale des Entreprises du voyage (EDV), qui est le rassemblement annuel de toute la force de distribution française et qui a tenu, mardi, sa première Assemblée post-Covid.

M. El Fakir a répondu à leurs questions et expliqué, en substance, que le Maroc est et reste un pays sûr qui a placé la question sanitaire comme priorité ultime pour ses citoyens et ses visiteurs, et où l'industrie touristique est plus que jamais mobilisée pour

protéger ses clients en respectant tous les protocoles sanitaires afin de continuer à les accueillir dans les meilleures conditions.

Cette Assemblée générale des Entreprises du voyage français a ainsi été une opportunité pour l'ONMT pour informer, rassurer, et délivrer des messages d'une solide préparation de reprise auprès des professionnels du tourisme français.

L'objectif aujourd'hui pour l'ONMT est de préserver la perception extrêmement positive que le Maroc a, à l'international, d'un pays «safe», de sécuriser l'avenir en

convaincant les tour-opérateurs de garder le Maroc en tête de liste dans leur agenda et de préserver les capacités de sièges auprès des compagnies aériennes.

Ces rencontres donneront lieu à des partenariats de reprise avec les principaux donneurs d'ordre internationaux et les compagnies aériennes.

La France est le principal marché émetteur de touristes vers le Maroc avec plus de 4,2 millions d'arrivées en 2019, soit 31% de part de marché. Le Maroc est aussi la première destination des voyageurs français hors Europe.

Quatre productions marocaines en lice au Festival du film arabe de Malmö



Quatre productions marocaines seront en lice pour les prix de la 10^{ème} édition du Festival du film arabe de Malmö en Suède (MAAF), qui se tiendra du 8 au 13 octobre, avec la participation de plusieurs œuvres représentant diverses sensibilités.

Le film "Adam" (2019, 98 minutes) de la réalisatrice marocaine Maryam Touzani sera projeté en ouverture de cette manifestation qui constitue, selon ses organisateurs, "le plus grand festival du cinéma arabe en Europe". Le film raconte l'histoire d'Abla, veuve et mère d'une fillette de 8 ans, qui tient un magasin de pâtisseries dans la Médina de Casablanca. Quand Samia, une jeune femme enceinte frappe à sa

porte, Abla est loin d'imaginer que sa vie changera à jamais.

Les cinéphiles auront le 9 octobre rendez-vous avec la projection du film "Pour la cause" (2020, 90 minutes) de Hassan Benjelloun, un drame relatant l'histoire d'un Palestinien, Karim, et une Française, Sirine, qui doivent traverser la frontière maroco-algérienne pour rejoindre leur troupe afin de donner un concert de musique à Oran. Du fait de l'absurdité des règles aux frontières, ils se retrouvent coincés sur un pont en plein milieu d'un No Man's Land. Le lendemain, le public aura à apprécier le court-métrage "Ghost of Spacetime" de Karim Tajouaout (2019, 9 minutes), qui figure parmi les nominés "Grand OFF - World Independent

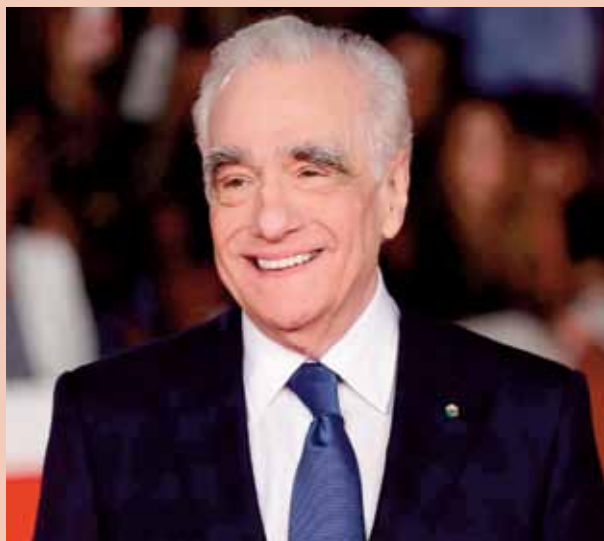
Short Film Awards 2020", prévu du 23 au 30 novembre prochain en Pologne. Le 11 octobre, les cinéphiles auront à suivre la projection du long-métrage d'Alaa Eddine Aljem "Le miracle du Saint Inconnu" (2019, 100 minutes), un conte où l'argent et la croyance semblent faire bon ménage même s'ils se présentent comme opposés.

Par ailleurs, Mohamed Zineddaine, réalisateur entre autres de "La Guérisseuse" qui a remporté l'année dernière le Prix de la meilleure actrice décerné à Fatma Atif, fait partie des six membres du jury de l'édition 2020 du MAAF. Près de 75 documentaires et longs et courts métrages du monde entier seront projetés pendant ce festival, qui prévoit également des sections de

concours, des panoramas, des rétrospectives, des projections spéciales, des ateliers, des séminaires et des célébrations.

Conçu dès sa fondation, en 2011, comme un forum de collaboration entre les industries du cinéma nordique et arabe, le MAAF se veut, selon ses initiateurs, une plate-forme interculturelle pour la diversité et la tolérance. Le Festival du Cinéma arabe de Malmö se présente comme le plus grand festival de films arabes hors du monde arabe. Le festival présente en compétition des sections pour longs métrages fictions ou documentaires, courts métrages fictions ou documentaires, ainsi que des panoramas, des sélections spéciales et des pays en focus.

Scorsese s'inquiète que le cinéma soit "relégué au second plan" pendant la pandémie



Le cinéma est en train d'être "relégué au second plan et dévalorisé" pendant la pandémie de coronavirus, a averti le réalisateur américain Martin Scorsese lors d'une présentation virtuelle au Festival international du film de Toronto. "Le fait que les festivals de cinéma continuent d'avoir lieu - improvisent, s'adaptent, font en sorte que tout fonctionne d'une façon ou d'une autre - est très émouvant pour moi", a déclaré l'auteur du film oscarisé "Les Affranchis". "Parce que dans la presse et la culture populaire, il est malheureusement de plus en plus fréquent de voir le cinéma relégué au second plan et dévalorisé, se retrouvant classé dans une catégorie qui ressemble à un petit plat réconfortant", a-t-il développé.

Le réalisateur de films aussi légendaires que "Taxi Driver", "Raging Bull" ou "Casino" s'est félicité que le festival de Toronto puisse se tenir en pleine pandémie, même dans une formule réduite et largement virtuelle.

Il s'est exprimé dans une courte vidéo introduisant la cérémonie des "Tribute Actor Awards", qui récompensent comédiens, réalisateurs et réalisateurs et autres professionnels du cinéma pour leur contribution exceptionnelle au septième

Ces derniers mois, des millions de personnes dans le monde ont été confinées, regardant des films depuis leur salon. Aux Etats-Unis, pays le plus touché par la pandémie, les salles de cinéma à New York et Los Angeles n'ont toujours pas pu rouvrir. "Cette forme d'art remarquable a toujours été et sera toujours beaucoup plus qu'une distraction", a dit Martin Scorsese. "Le cinéma, à son meilleur niveau, est une source d'émerveillement et d'inspiration".

Le cinéaste avait fait polémique l'an dernier en déclarant que les longs-métrages Marvel, dédiés à l'univers des superhéros, n'étaient "pas du cinéma" et s'apparentaient davantage à un "parc d'attractions". Martin Scorsese avait déploré dans une tribune au New York Times que les productions Marvel soient en train d'éclipser le cinéma d'auteurs dans les salles. Les films Marvel sont "dépourvus de quelque chose qui est essentiel au cinéma: la vision individuelle d'un artiste", avait-il écrit.

Les acteurs Anthony Hopkins et Kate Winslet ont été honorés lors de la cérémonie à Toronto, où tous deux faisaient la promotion de nouveaux films qui pourraient leur permettre de décrocher ensuite un Oscar.

Message de condoléances et de compassion de S.M le Roi à la famille de l'artiste Anouar Al Joundi



Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de condoléances et de compassion à la famille de l'artiste Anouar Al Joundi, décédé mardi à l'âge de 59 ans. Dans ce message, le Souverain affirme avoir appris avec profonde affliction le décès de l'artiste Anouar Al Joundi, implorant le Tout-puissant de l'accueillir dans Son paradis parmi les vertueux.

En cette triste circonstance, SM le Roi exprime aux membres de la famille

du défunt et à travers eux à leurs proches et à sa grande famille artistique, Ses vives condoléances et Sa sincère compassion suite à la perte d'un artiste créatif et talentueux, issu d'une famille artistique respectée et qui a largement contribué à la promotion de la création théâtrale nationale à travers ses écritures, ses mises en scène et son interprétation.

Le Souverain dit partager les sentiments de la famille suite à cette perte douloureuse, la volonté divine étant im-

parable, se remémorant, avec estime, le patriotisme du défunt et sa sincère fidélité au glorieux Trône alaouite, implorant le Très-Haut de rétribuer amplement feu Al Joundi pour ses bonnes oeuvres en faveur de son art et de sa Patrie, et d'accorder patience et réconfort à sa famille. "Et fais la bonne annonce aux endurants qui disent, quand un malheur les atteint : Certes nous sommes à Dieu et c'est à Lui que nous retournerons". Véridique est la parole de Dieu.

Bouillon de culture

Biggie

Une couronne en plastique achetée 6 dollars dans le commerce et portée lors d'une séance photo par le rappeur new-yorkais Notorious B.I.G. a été vendue aux enchères chez Sotheby's pour 594.750 dollars à New York.

L'objet était resté en possession de Barron Claiborne, le photographe de cette séance historique pour le magazine Rap Pages, qui s'est déroulée à Manhattan le 6 mars 1997, trois jours avant la mort de Biggie, assassiné à Los Angeles. La couronne, qui était vendue avec trois tirages de la photo de Biggie devenue légendaire et utilisée pour la Une de Rap Pages, a atteint mardi quasiment le double de l'estimation haute fournie par Sotheby's, soit 300.000 dollars. Elle faisait partie d'une vente thématique autour du hip-hop, qui comprenait certains objets directement liés à l'histoire de ce mouvement et d'autres s'inscrivant dans cette culture.

Depuis quelques années, les grandes maisons d'enchères ont organisé des ventes d'un genre inédit, en phase avec une nouvelle génération de collectionneurs, de baskets rares à planches de skateboard. Avec cet événement hip-hop, Sotheby's s'appuie sur la popularité du rap, genre émergent dans les années 90 et devenu, depuis le style musical le plus écouté aux Etats-Unis.



Quatre premiers romans en lice pour le Booker Prize



Quatre premiers romans figurent parmi les ouvrages retenus en finale du prestigieux prix britannique "Booker Prize 2020", traitant différents thèmes, allant du changement climatique au racisme, en passant par les relations familiales, ont annoncé mardi les organisateurs de cette compétition littéraire.

Parmi les écrivains finalistes, figurent notamment la Zimbabwéenne Tsitsi Dangarembga avec son roman "This Mournable Body" (Corps attristé) qui relate le parcours d'une jeune fille du Zimbabwe sombrant dans la pauvreté. Il s'agit aussi de l'Américaine Diane Cook avec son roman "The New Wilderness" (Le nouveau désert), ainsi que de son compatriote Brandon Taylor avec "Real life" (Vie réelle) en plus de l'Écossais Douglas Stuart avec son essai "Shuggie Bain".

The New Wilderness de Diane Cook est une fiction dystopique qui se déroule dans une ville rendue inhospitalière par la crise climatique, alors que "Real life" de Brandon Taylor raconte l'histoire d'un jeune homme introverti confronté au racisme lors de ses premiers pas sur un campus américain. Le roman de l'Écossais Douglas Stuart se joue, quant à lui, dans une famille de la classe ouvrière à Glasgow luttant contre l'alcoolisme et la pauvreté dans les années 1980.

Quelque 162 romans publiés au Royaume-Uni ou en Irlande entre le 1er octobre 2019 et le 30 septembre 2020 ont été lus au total par le jury de cette compétition, avant d'en retenir finalement six. Le nom du vainqueur, qui sera gratifié de 50.000 livres sterling, sera dévoilé le 17 novembre.

Outre Salman Rushdie et Margaret Atwood, parmi les romanciers déjà distingués figurent également Hilary Mantel, Kazuo Ishiguro, et Julian Barnes.

Omar kadhoy : *Le grand défi aujourd'hui est celui de l'intégration des réfugiés syriens dont la grande majorité ne compte pas revenir chez-elle à la fin de la guerre*

La Turquie accueille 3,5 millions de Syriens depuis des années. Une situation qui fait peser une « pression très forte sur ce pays d'accueil », a déclaré récemment Filippo Grandi, haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés, notamment dans un contexte où la réinstallation des réfugiés dans d'autres pays est en chute libre et où la pandémie du Covid-19 a durement frappé les économies des pays de la région.

La pandémie de Covid-19 et la récession économique ont également fini par toucher des centaines de milliers de réfugiés syriens qui sont plongés dans une situation encore plus difficile. « Beaucoup d'entre eux sont incapables de payer leur loyer et sont obligés de s'endetter davantage, de réduire leur consommation de nourriture et de médicaments », a déclaré dernièrement Elisabeth Byrs, porte-parole du Programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM) lors d'un point de presse à Genève.

Afin d'aider Ankara à gérer cette question, l'Union européenne a approuvé une rallonge d'un demi-milliard d'euros à destination de la Turquie. Présenté comme « le plus important programme humanitaire dans l'histoire » de l'Union, ce plan octroie aux réfugiés une carte de débit qui leur permettra de toucher une allocation mensuelle fixe.

400 millions d'euros sont destinés à l'extension, jusqu'à fin 2021, de ce plan d'aide sociale d'urgence (ESSN).

S'ajoutent à cela 85 millions d'euros au titre du transfert d'espèces conditionnel en faveur de l'éducation (CCTE).

Ce programme vise à rémunérer les familles afin de les inciter à laisser leurs enfants aller à l'école.

Retour sur la situation des réfugiés syriens en Turquie, sur leurs conditions de vie, sur les engagements européens envers la Turquie et les réfugiés syriens avec Omar Kadhoy, chercheur syrien réfugié en Turquie.

Libé : Comment se portent aujourd'hui les Syriens en Turquie ?

Omar Kadhoy : Nous pouvons dire, d'une manière générale, que la situation de la population syrienne est positive. Mais cela n'empêche pas qu'il y a des hauts et des bas qui sont en relation avec l'évolution de la situation politique interne et externe de la Turquie. Aujourd'hui, cette dernière compte 3,5 millions de Syriens dont un tiers (soit 1,8 million de personnes) sont âgés entre 5 et 18 ans, c'est-à-dire l'âge de scolarisation.

Pourtant, seuls 680.000 d'entre eux sont inscrits dans les écoles turques. Les deux tiers des Syriens en Turquie sont en âge minimum d'accès au travail (entre 15 et 62 ans). Cer-

taines études indiquent que le nombre de la main-d'œuvre syrienne informelle dans le marché d'emploi turc avoisine un million de travailleurs.

Cette question constitue l'un des sujets sensibles qui divisent la société turque puisque la population locale pense que ces réfugiés prennent les emplois des travailleurs turcs dans un contexte où l'employeur turc préfère plutôt un employé syrien considéré comme moins cher notamment dans la conjoncture économique actuelle.

Ces Syriens sont également considérés par une frange de la population turque comme une charge puisqu'ils ne paient pas d'impôt. A noter que malgré l'octroi aux réfugiés syriens d'un droit d'accès au travail formel depuis 2012, à ce jour, moins de 3% des Syriens en âge de travail en bénéficient.

La bureaucratie, le manque d'information, l'ignorance du droit et le problème de la langue sont pointés comme les principales causes responsables de la faiblesse du nombre d'autorisations de travail délivrées.

Selon un sondage effectué par le Centre turc des politiques économiques, auprès de 3.033 personnes dans 12 provinces afin d'analyser l'impact du Covid-19 sur le marché d'emploi, 36,5% des Syriens interviewés ont indiqué qu'ils ont été soit licenciés, soit obligés de prendre des congés non payés ou contraints de fermer leurs boutiques. Seuls 6% des

Syriens ont déclaré avoir bénéficié des services dispensés par les municipalités contre 13% de Turcs qui ont dit bénéficier des aides financières du ministère de l'Emploi, de la Famille et des Services sociaux estimées à 1.000 liras turques.

conditions de naturalisation édictées par la loi en vigueur. A noter, toutefois, qu'une grande majorité des Turcs, tous horizons politiques confondus, sont contre la naturalisation des Syriens. Ils refusent une installation durable de ces derniers dans leur pays et rejettent l'idée d'être traités sur un même pied d'égalité avec eux.

Quels sont les principaux défis imposés aujourd'hui par la présence des réfugiés syriens en Turquie ?

Le grand défi aujourd'hui est celui de l'intégration de ces réfugiés puisqu'une grande majorité d'entre eux ne comptent pas revenir chez eux même en cas de fin de la guerre en Syrie, comme en témoigne leur refus de s'installer dans les quarantaines de villages modernes construits lors de la dernière intervention militaire turque dans le Nord de la Syrie afin de créer une zone sécurisée.

L'un des arguments avancés pour expliquer ce refus est que cette région ne correspond pas aux origines d'un grand nombre de réfugiés syriens. Ceci d'autant plus que beaucoup de leurs enfants sont inscrits dans les écoles turques. A ce propos, le gouvernement turc doit prendre au sérieux cette donnée afin de réfléchir à établir des politiques d'intégration de long terme différentes de celles basées sur les projets d'aide court termistes.



La population locale pense que les réfugiés syriens prennent les emplois des travailleurs turcs



110.000 Syriens ont réussi à avoir la nationalité turque dont un grand nombre est âgé de moins de 18 ans

Sur un autre plan, 110.000 Syriens ont réussi à avoir la nationalité turque dont un grand nombre est âgé de moins de 18 ans. Le gouvernement turc reste muet sur les critères de choix de ces Syriens. En effet, il n'y a pas d'informations concernant leur niveau scolaire et professionnel et personne ne sait si ces personnes dépendent effectivement ou pas aux



Biographie d'Omar Kadhoj

Omar Kadhoj est titulaire d'un diplôme en administration des affaires de l'Université internationale des sciences et des technologies. Il travaille actuellement comme chercheur au think-tank The Economic policy research foundation of Turkey (TEPAV) sur la situation des réfugiés syriens en Turquie. Préalablement, il avait pris part à divers projets concernant l'éducation et la formation ainsi que les relations économiques entre le Sud-est européen et la Turquie.



Qu'en est-il des engagements européens envers la Turquie et les réfugiés syriens ?

L'UE considère la Turquie comme un partenaire chargé de garder sur ses territoires les candidats à la migration contre des incitations financières, économiques et politiques (adhésion à l'UE, liberté de circulation pour les citoyens turcs vers l'UE, la mise à jour de l'accord de commerce signé dans les années 90...).

En 2016, l'UE avait promis d'accorder six milliards d'euros à Ankara, en deux tranches. Quatre ans après l'entrée en vigueur de cet accord, la Turquie n'a reçu que trois milliards d'euros. En effet, chacune

des deux parties a son propre point de vue sur la façon dont ces six milliards doivent être versés et gérés.

Pour Ankara, il a été primordial de recevoir la totalité du montant de l'accord et de le déboursier comme bon lui semble. A l'inverse, l'UE exige une transparence complète et un audit, ce qui a été considéré par le gouvernement turc comme une ingérence dans ses affaires internes. Ceci d'autant plus qu'aucune progression notable n'a été enregistrée concernant l'adhésion de la Turquie à l'UE, la liberté de circulation pour les citoyens turcs et l'amélioration de l'accord de commerce. L'UE impute souvent à son partenaire turc la responsabilité de la dégradation de l'Etat de droit en Turquie et l'accusé de commettre de graves violations des droits de l'Homme (incarcération des opposants politiques, arrestation des journalistes et activistes civils, restrictions sur la liberté de la presse et la liberté d'expression, interdiction des rassemblements pacifiques...).

Un argument qui ne tient pas la route, pour autant, puisque la même UE n'a pas condamné les violations graves des droits de l'Homme survenues dernièrement en mer Egée commises par les garde-côtes grecs, contre les embarcations de migrants désirant rejoindre la Grèce et qui sont allés jusqu'à tirer des coups de feu sur lesdites embarcations. Les droits de l'Homme ne peuvent être respectés que si on laisse de côté le principe de deux poids deux mesures.

Quid de l'opinion publique turque dix ans après l'éclatement de la crise syrienne ?

Les Turcs sont unanimes sur la nécessité du retour des Syriens vers leur pays. Cette position de l'opinion publique turque

est motivée en grande partie par des considérations économiques puisqu'une grande majorité des Turcs impute la responsabilité de la dégradation de la situation économique aux Syriens.

Aujourd'hui, les taux d'inflation et du chômage ont atteint leur niveau le plus élevé depuis 20 ans. Le parti au pouvoir, le Parti de la justice et du développement (AKP), qui a toujours été en faveur de l'accueil des réfugiés syriens, a changé aujourd'hui de camp.

Ce changement constitue un véritable tournant dans la position du gouvernement depuis 2012 et qui a été en faveur d'« un accueil provisoire des Syriens ». Aujourd'hui, l'AKP surfe sur l'état d'esprit de l'opinion publique turque et l'instrumentalise en procédant à une intervention militaire dans le nord de la Syrie sous prétexte de préserver la sécurité de l'Etat turc via la création de zones purifiées des terroristes et permettant aux Syriens de revenir en paix chez eux. Pourtant, quatre ans après la première intervention militaire turque (l'opération Bouclier de l'Euphrate qui a eu lieu du 24 août 2016 au 29 mars 2017) et les autres qui s'en sont suivies, un demi-million de Syriens seulement ont accepté de retourner chez eux.

Fin février dernier, le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a décidé d'ouvrir les frontières avec la Grèce et de ne plus retenir les migrants sur son territoire. Comment les réfugiés syriens ont-ils accueilli cette décision ?

Cette ouverture a constitué un non-événement pour plusieurs d'entre eux. En effet, nombreux sont les rapports et témoignages de la société civile qui ont indiqué que les Syriens n'ont pas afflué en masse vers la frontière gréco-turque. Ceci



La grande majorité des Turcs, tous horizons politiques confondus, est contre la naturalisation des Syriens.

converge nettement avec la position commune de plusieurs Syriens qui consiste à rester sur le sol turc plutôt que d'aller ailleurs.

Ce qui prouve, en outre, que les projets et services accordés par la Turquie en collaboration avec l'UE ont créé un climat de stabilité au profit des réfugiés syriens. A l'inverse, ce sont les citoyens d'autres pays qui se sont précipités vers les frontières, ce qui démontre qu'ils sont exclus partiellement des projets financés par l'UE ou le gouvernement turc.

Que pensez-vous de la hausse des cas de racisme à l'égard des Syriens ?

On ne peut pas parler d'une augmentation, mais il y a des cas isolés. Le vrai problème, c'est que les médias turcs accordent beaucoup d'intérêt à ce genre d'affaire, ce qui rend l'acceptation des Syriens en Turquie de plus en plus difficile et entrave la cohésion sociale.

Propos recueillis par
Hassan Bentalab



Les Turcs refusent toute installation durable des Syriens dans leur pays et rejettent l'idée d'être traités sur un même pied d'égalité qu'eux

Yoshihide Suga, le choix de l'expérience et de la continuité pour succéder à Shinzo Abe

Portrait



Yoshihide Suga, vainqueur lundi de l'élection interne du Parti libéral-démocrate (PLD) japonais pour remplacer Shinzo Abe, est un fils d'agriculteur réputé impénétrable mais qui a su incarner l'expérience, le pragmatisme et la continuité politique pour faire consensus.

La candidature de ce politicien chevronné de 71 ans était en effet soutenue par la plupart des grandes factions du PLD pour ce scrutin interne, qui lui ouvre grand l'accès à la fonction de Premier ministre à l'issue d'un vote au Parlement mercredi.

Considéré depuis longtemps comme un successeur potentiel de Shinzo Abe, Yoshihide Suga, de six ans son aîné, avait régulièrement démenti toute ambition d'accéder à la fonction suprême, avant de franchir le pas lorsque son chef a annoncé fin août son désir de quitter le pouvoir pour raisons de santé.

Il a fidèlement servi et conseillé Shinzo Abe pendant des années. Il avait notamment joué un rôle déterminant dans son retour au pouvoir fin 2012, après l'échec de son premier mandat de Premier ministre en 2006-2007.

Shinzo Abe l'avait récompensé en le nommant secrétaire général du gouvernement, un poste hautement stratégique.

Endossant le rôle de coordinateur de la politique entre les ministères et les nombreuses agences de l'Etat, Yoshihide Suga a acquis une réputation d'habile tacticien, parvenant à mettre au pas la complexe et puissante bureaucratie japonaise pour exécuter les politiques clés du gouvernement.

Yoshihide Suga a notamment travaillé à l'assouplissement des restrictions sur le travail des étrangers dans un pays en manque de main-d'oeuvre et porté diverses initiatives, comme la mise en place d'un crédit d'impôt pour soutenir les régions rurales et la réduction des tarifs des opérateurs mobiles.

Assurant simultanément la fonction de porte-parole du gouvernement, il était devenu le visage de l'administration Shinzo Abe, tout en se montrant peu loquace, et parfois peu amène avec les journalistes posant des questions embarrassantes.

Ses origines rurales, qu'il met volontiers en avant dans ses discours, détonnent au sein d'un PLD dominé

par des héritiers de grandes familles politiques.

Fils d'un cultivateur de fraises et d'une enseignante de la région d'Akita (nord), Yoshihide Suga a lui-même financé ses études à Tokyo en enchaînant des petits boulots, dans une usine de cartons ou comme maintenance au grand marché aux poissons de la capitale, selon son site Internet officiel.

Après des études de droit, il est rapidement saisi par le virus de la politique. Il travaille comme assistant parlementaire d'un élu de Yokohama, puis devient à 28 ans élu du conseil municipal de cette même grande ville, voisine de Tokyo. Neuf ans plus tard, en 1996, il décroche un siège de député de Yokohama, qu'il détient toujours.

Cet homme marié et père de trois enfants est resté jusqu'à présent très discret sur sa vie privée, avec une passion déclarée pour des loisirs ordinaires - pêche et marche à pied notamment - et son abstinence de l'alcool.

Son image publique, souffrant d'un certain manque de relief, s'est toutefois étoffée auprès de l'opinion lorsqu'il a dévoilé l'an dernier le nom

de la nouvelle ère impériale du Japon devant la nation entière. Il est depuis souvent surnommé affectueusement "Oncle Reiwa".

Mais l'impression de raideur qu'il dégage demeure. "Yoshihide Suga est capable de mettre en place des politiques en contrôlant les bureaucrates, mais il a du mal à gagner les cœurs", selon Makoto Iokibe, politologue de l'Université de Hyogo (ouest) interrogé par l'AFP.

Les défis qui attendent le prochain Premier ministre sont immenses, de la gestion de la crise du coronavirus au redressement économique du pays, tombé dans une profonde récession, en passant par des relations diplomatiques souvent tortueuses avec ses voisins chinois et sud-coréens.

Sur ce dernier front, le caractère retenu de Yoshihide Suga pourrait lui servir: fin 2013, il avait notamment déconseillé à Shinzo Abe de se rendre au sanctuaire Yasukuni de Tokyo, un lieu très controversé car accusé de glorifier le passé militariste nippon. La visite de Shinzo Abe avait fait scandale à l'étranger, outrant la Chine et la Corée du Sud et fâchant aussi Washington.

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Préfecture de Tétouan
Commune de Tétouan
Division des Affaires Financières et Budgétaires
Régie de Recettes



المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمامة إقليم تطوان
جماعة تطوان
قسم الشؤون المالية والميزانية
وكالة المعاملات

Avis de vente aux enchères publiques N°02/2020

Le président de la Commune de Tétouan porte à la connaissance du public que la vente aux enchères de :

- 2 moutons

Aura lieu le **Mercredi 14 Octobre 2020** à 11h du matin, au siège de l'abattoir, situé à la route de Tanger km3.

Le paiement sera en espèce ou par chèque certifié, majoré de 10% pour la couverture des frais de publicité.

Pour la participation, veuillez se présenter au lieu et à l'heure indiqués ci-dessus.

N° 7292/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'EAU
DIRECTION DES AMÉNAGEMENTS HYDRAULIQUES

AVIS RECTIFICATIF

L'avis publié de l'appel d'offres ouvert n° 47/2020/DAH pour Travaux de réalisation des équipements hydromécaniques et électromécaniques du barrage Rhiss dans la province d'Al Hoceima est rectifié comme suit :

• Au lieu de :

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **soixante-deux millions deux cent soixante-deux mille Dirhams toutes taxes comprises. (62 262 000 ,00 Dhs TTC)**

• Lire :

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **soixante-quatre millions neuf cent deux mille Dirhams toutes taxes comprises. (64 902 000 ,00 Dhs TTC)**

• Et au lieu de :

Le prix d'acquisition des plans est de quarante Dirhams (40,00 Dhs)

• Lire :

Le prix d'acquisition des plans est de cinquante Dirhams (50,00 Dhs)

Le reste est inchangé

N° 7293PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SAFI
SECRETARIAT GENERAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN SEANCE PUBLIQUE N° 34/INDH/2020 MERCREDI 14 OCTOBRE 2020

Le lundi 14 OCTOBRE 2020 à 10H00, il sera procédé au siège du Secrétariat Général de la Province de Safi à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert suivant :

- Appel d'offres ouvert N° : **34/INDH/2020**
- Date d'ouverture des plis : **MERCREDI 14 OCTOBRE 2020 à 10H00**
- Objet de l'appel d'offres : **ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ADDICTOLOGIE A LA VILLE DE SAFI.**
- La caution provisoire est fixée à : **1.000,00 DHS (Mille dirhams)**
- L'estimation du Maître d'ouvrage : **52 800DHS TTC (CINQUANTE DEUX MILLE HUIT CENT DHS TTC).**

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés à la **division du budget et des marchés** au Secrétariat Général de la Province de Safi, ils peuvent être également téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'Etat (www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°: 2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.

La soumission électronique est autorisée conformément aux dispositions de l'arrêté N 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de la passation des marchés publics.

LES CONCURRENTS PEUVENT :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la division du budget et des marchés au Secrétariat Général de la Province de Safi;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la **division précitée** ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs offres par voie électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

-Les concurrents non installés au Maroc sont invités à fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

-Les concurrents marocains doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément ci-après

Agrément demandé

D14 : calcul de structure pour bâtiments à tous usage

N° 7294/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SAFI
SECRETARIAT GENERAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN SEANCE PUBLIQUE N° 35/INDH/2020 MERCREDI 14 OCTOBRE 2020

Le MERCREDI 14 OCTOBRE 2020 à 11H00, il sera procédé au siège du Secrétariat Général de la Province de Safi à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert suivant :

- Appel d'offres ouvert N° : **35/INDH/2020**
- Date d'ouverture des plis : **MERCREDI 14 OCTOBRE 2020 à 11H00**
- Objet de l'appel d'offres : **ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DAR OMOUMA A LA COMMUNE TERRITORIALE BOUGUEDRA A LA PROVINCE DE SAFI.**
- La caution provisoire est fixée à : **500,00 DHS (Cinq Cent dirhams)**
- L'estimation du Maître d'ouvrage : **26 400DHS TTC (VINGT SIX MILLE QUATRE CENT DHS TTC).**

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés à la **division du budget et des marchés** au Secrétariat Général de la Province de Safi, ils peuvent être également téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'Etat (www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°: 2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.

La soumission électronique est autorisée conformément aux dispositions de l'arrêté N 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de la passation des marchés publics.

LES CONCURRENTS PEUVENT :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la division du budget et des marchés au Secrétariat Général de la Province de Safi;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la **division précitée** ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs offres par voie électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

-Les concurrents non installés au Maroc sont invités à fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

-Les concurrents marocains doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément ci-après

Agrément demandé

D14 : calcul de structure pour bâtiments à tous usage

N° 7295/PA

Cabinet «CENTYRY CO»
Par Procès-Verbal du 17 février 2020 enregistré le 28 Juillet 2020 sous RE 6306/020 - OR5544/020, l'associé unique de la société «CHRISTOPHE ICE» -SARL AU- immatriculée au Registre de Commerce sous le n° 273815, a décidé d'augmenter le capital social de cette dernière d'une somme de 4.400.000 dhs (Quatre million quatre cent mille dirhams) pour le porter de 100.000 dhs à 4.500.000 dhs.
Et ce, par :
• Apport en nature de machines complètes de production de glace pour un montant de 3.200.000 dhs (Trois million deux cent mille dirhams), et
• Incorporation de la somme de 1.200.000 dhs (Un million deux cent mille dirhams) prélevée sur le compte courant de l'associé unique.
Dépôt légal effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca en date du 03 Septembre 2020 sous le n° 744743.

N° 7298/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHOURIBGA
SECRETARIAT GENERAL
DBM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 07/ BG / 2020

Le 13 / 10 / 2020 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux du secrétariat général de la Province de Khouribga à

l'ouverture des plis relative à l'appel D'offres Ouvert sur offre de prix pour : TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REPARATION DE BATIMENTS ADMINISTRATIFS :
- 3EME ANNEXE ADMINISTRATIF A LA VILLE D'OUED ZEM
- CERCLE D'OUED ZEM A LA VILLE D'OUED ZEM
- 6 EME ANNEXE ADMINISTRATIF A LA VILLE DE KHOURIBGA PROVINCE DE KHOURIBGA

Le dossier de d'Appel D'offres peut être retiré auprès du bureau du service des marchés et de la comptabilité relevant de la D.B.M du Secrétariat Général de la Province de Khouribga, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

-Le cautionnement provisoire est fixé à six mille Dirhams (6000.00dh)
-L'estimation du cout des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à Deux Cent cinquante-huit mille deux cent quatre-vingt-huit Dirhams TTC (258 288,00 DH TTC).
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 ,31 et 148 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les candidats peuvent :
- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du service des marchés ;

- Soit les déposer, contre récépissé, dans le bureau précité ;
- Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
-Soit les transmettre par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation
N° 7299/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHOURIBGA
SECRETARIAT GENERAL
DBM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 08 / BG / 2020

Le 13 / 10 / 2020 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux du secrétariat général de la Province de Khouribga à l'ouverture des plis relative à l'appel D'offres Ouvert sur offre de prix pour : TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REPARATION DE LOGEMENTS ADMINISTRATIFS-RESIDENCE GUEBERNATORIALE- PROVINCE DE KHOURIBGA

Le dossier de d'Appel D'offres peut être retiré auprès du bureau du service des marchés et de la comptabilité relevant de la D.B.M du Secrétariat Général de la Province de Khouribga, il peut être

également téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
-Le cautionnement provisoire est fixé à Trois mille Dirhams (3000.00dh)
-L'estimation du cout des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à, Quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante Dirhams TTC (99 960,00 DH TTC).
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des

dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 ,31 et 148 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.
Les candidats peuvent :
- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du service des marchés ;
- Soit les déposer, contre récépissé, dans le bureau précité ;
- Soit les remettre, séance

tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
-Soit les transmettre par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation
N° 7300/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SAFI
SECRETARIAT GENERAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN SEANCE PUBLIQUE
N° 36/INDH/2020
MERCREDI 14 OCTOBRE 2020

Le MERCREDI 14 OCTOBRE 2020 à 12H00, il sera procédé au siège du Secrétariat Général de la Province de Safi:

- Appel d'offres ouvert N° : **36/INDH/2020**
- Date d'ouverture des plis : **MERCREDI 14 OCTOBRE 2020 à 12H00**
- Objet de l'appel d'offres : **ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE :**
 - 1/ AMENAGEMENT DU CENTRE D'AUTISME DE SIDI BOUZID A LA PROVINCE DE SAFI;**
 - 2/ CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'HEMODIALYSE A LA COMMUNE HRARAA LA PROVINCE DE SAFI;**
 - 3/ AMENAGEMENT DU CENTRE SOCIAL A LA C.T MOUL BERGUIA LA PROVINCE DE SAFI.**

- La caution provisoire est fixée à : **1500,00 DHS (Mille Cinq Cent dirhams)**
- L'estimation du Maître d'ouvrage : **92 400DHS TTC (QUATRE-VINGT-DOUZE MILLE QUATRE CENTS DHS TTC).**

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés à la **division du budget et des marchés** au **Secrétariat Général de la Province de Safi**, ils peuvent être également téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'Etat (www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°: 2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.

La soumission électronique est autorisée conformément aux dispositions de l'arrêté N 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de la passation des marchés publics.

LES CONCURRENTS PEUVENT :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la division du budget et des marchés au Secrétariat Général de la Province de Safi;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la **division précitée** ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs offres par voie électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

-Les concurrents non installés au Maroc sont invités à fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

-Les concurrents marocains doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément ci-après

Agrément demandé

D14 : calcul de structure pour bâtiments à tous usage

N° 7297/PA

N° 7296/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA CASABLANCA-SETTAT
PROVINCE D'ELJADIDA
CERCLE D'ELJADIDA
CAIDAT OBI
CT SIDI MHAMED AKHDIM
DIRECTIONS DES SERVICES COMMUNAUX
SERVICE RESSOURCES HUMAINES

AVIS

D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AU TIRE ANNEE 2020

Le président de la commune territoriale de SIDI MHAMED AKHDIM,

Porte à la connaissance des fonctionnaires de la commune de SIDI MHAMED AKHDIM qu'il sera organisé l'examen d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2020 au profit des fonctionnaires qui ont satisfait six ans d'ancienneté dans leur grade suivant le tableau ci-dessous.

Grade Principal	Grade de promotion	Nombre de postes à la limite de	Conditions de candidature	Dernier délai de dépôt des dossiers	Date et lieu de concours
Adjoint technique 3eme grade	Adjoint technique 2eme grade	01 poste	Satisfaction de six ans d'ancienneté dans leurs grades	20 octobre 2020 à 16 h 30 mm	12/11/2020 à 10h 00 mm à la salle de réunion de la commune

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
 ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION
 REGION DE GUELMIM-OUED NOUN
 DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI

Avais d'appels d'offres ouvert

Il sera procédé au siège de la Direction provinciale de SIDI IFNI relevant de l'AREF Région Guelmim/Oued Noun, Sis à Avenue Ialla Abella (Route du Port) sidi ifni, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvertes suivants :

**Avais d'appels d'offres ouvert
SUR OFFRE DES PRIX**

N° AOO	OBJET	CAUTION PROVISOIRE EN DHS	ESTIMATION EN DHS TTC	DATE/HEURES OUVRETURE	AGREMENT demandé
35/2020/INV/IFNI	ACHAT DE MOBILIER D'ENSEIGNEMENT POUR LES CLASSES PRESCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION GUELMIM OUED NOUN SIDI IFNI-PROVINCE DE SIDI IFNI (LOT UNIQUE)	9000,00 DH NEUF MILLE DHS	393 120,00 DHS (TROIS CENT QUATRE VINGT TREIZE MILLE CENT VINGT DHS TTC)	15/10/2020 à 14H00	Attestations
36/2020/INV/IFNI	ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE POUR LES CLASSES PRESCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION GUELMIM OUED NOUN SIDI IFNI-PROVINCE DE SIDI IFNI (LOT UNIQUE)	7000,00 DH DIRHAMS	291 600,00 DHS (DEUX CENT QUATRE VINGT ET ONZE MILLE SIX CENT DHS TTC)	15/10/2020 à 15H00	Attestations
37/2020/INV/IFNI	CONTROLE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE PRIMAIRE A HAY EL MOUHTE COMMUNE SIDI IFNI, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI AREF GUELMIM OUED NOUN.	SANS	110 400,00 DH TTC (CENT DIX MILLE QUATRE CENT DIRHAMS TTC)	16/10/2020 à 11H30	Attestations
38/2020/INV/IFNI	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE PRIMAIRE A HAY EL MOUHTE COMMUNE SIDI IFNI, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI AREF GUELMIM OUED NOUN.	SANS	110 400,00 Dh (CENT DIX MILLE QUATRE CENT DIRHAMS TTC)	16/10/2020 à 14H30	D14 D15 D16

**Avais d'appel d'offre ouvert
Majoration Ou Rabais**

N° AOO	OBJET	CAUTION PROVISOIRE EN DHS	ESTIMATION EN DHS TTC	DATE/HEURES OUVRETURE	AGREMENT demandé
33/2020/INV/IFNI	TRAVAUX D'ELECTRIFICATION ET D'AUGMENTATION DU PUISSANCE ELECTRIQUE DU SIEGE DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI-AREF DE GUELMIM OUED NOUN.	7000,00 DH (SEPT MILLE DIRHAMS)	267 552,00 DH TTC (DEUX CENT SOIXANTE-SEPT MILLE CINQ CENT CINQUANTE-DEUX DIRHAMS)	15/10/2020 à 10H30	Agrément (MT)
34/2020/INV/IFNI	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (6) SALLES AU LYCEE QUALIFIANT AIT BAMBANE - COMMUNE TIOGHZA, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI-ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE GUELMIM-OUED NOUN, REGION DE GUELMIM-OUED NOUN.	45 000,00 DH (QUARANTE CINQ MILLE DIRHAMS).	1 708 782,90 DH TTC (UN MILLION SEPT CENT HUIT MILLE SEPT CENT VINGT-DEUX DIRHAMS QUATRE-VINGT-DIX CENTIMES TTC).	15/10/2020 à 11H30	[A]2 4

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

N° 7302/PA

ROYAUME DU MAROC
 Ministère d'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
 Présidence

**APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° : N°23IUH2C/2020
(Séance publique)**

Le lundi 12/10/2020 à 10h, Il sera procédé, dans la salle de réunion de la Présidence de l'Université Hassan II de Casablanca, (Site Casablanca 19 rue Tarik ibn Ziad B.P 9167 Mers Sultan Casablanca), à l'ouverture des plis relatifs à :

L'Achat de Matériel d'Enseignement pour la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Mohammedia en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires économique de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Mohammedia à l'adresse suivante Avenue Hassan II, PB 456, Mohammedia, il peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.com

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :	L'Estimation du coût des prestations
6500,00 DH	327600,00 DH TTC

Le cautionnement provisoire doit être au nom de l'Université Hassan II de Casablanca
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Université.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des affaires économiques de la faculté des lettres Mohammedia, (Av. Hassan II B.P 546 – Mohammedia) jusqu'au jour ouvrable précédant le jour de l'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée (Av. Hassan II B.P 546 – Mohammedia) jusqu'au jour ouvrable précédant le jour de l'ouverture des plis ;
- Soit déposer contre récépissé au siège de la présidence de l'Université Hassan II Casablanca sis 19, rue Tarik bnou Ziad – Casablanca, le jour de l'ouverture des plis ;
- Soit les remettre au président du jury de l'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le dépôt de la documentation :

Le dépôt de la Documentation expire au plus tard le vendredi 09/10/2020 à 14h et doit être déposé auprès du service des affaires économiques de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Mohammedia

- pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 7304/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
 ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION
 REGION DE GUELMIM-OUED NOUN
 DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI

Et La consultation architecturale suivante :

N° CA	OBJET	ESTIMATIONS TRAVAUX EN DHS HT	DATE/HEURES OUVRETURE
14/2020/CA/IFNI	ETUDES, CONCEPTION ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE PRIMAIRE A HAY EL MOUHTE COMMUNE SIDI IFNI, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI AREF GUELMIM OUED NOUN.	5 100 000,00 DIRHAMS HT (CINQ MILLION CENT MILLE DIRHAMS (HORS TAXES)	16/10/2020 à 10H00

- Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des architectes doivent être conformes aux dispositions de l'article 120 Décret n° 2-12-349 du 8 Joumada Ier 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 7 et 8 Du règlement de consultation.

- Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marches au siège de la Direction provinciale de sidi ifni l'AREF Région Guelmim/Oued Noun ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchéspublics.gov.ma.
- Les concurrents peuvent Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction provinciale de sidi ifni l'AREF Région Guelmim/Oued Noun
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014

-POUR LES A.O DE MOBILIER ET MATERIEL : Les prospectus ou catalogues cachetés par le concurrent, exigés par le dossier d'Appel d'offres doivent être déposés au bureau des marches au sein de la direction provinciale sidi ifni, au plus tard le 14/10/2020 à 15H00 (Date et Heure limite du dépôt).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4 et 5, 6 du règlement de la consultation des appels offres des études et 13-14 pour les travaux.

N° 7303/PA

ROYAUME DU MAROC
 Ministère d'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
 Présidence

APPEL D'OFFRE N° 24IUH2C/2020

SEANCE PUBLIQUE

Le lundi 12/10/2020 à 10h30, Il sera procédé, dans la salle de réunion de la Présidence de l'Université Hassan II de Casablanca, (Site Casablanca 19 rue Tarik ibn Ziad B.P 9167 Mers Sultan Casablanca), à l'ouverture des plis relatifs à :

Travaux d'aménagement de la buvette des étudiants et une partie du rez de chaussées la bibliothèque à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Mohammedia

Estimation financière du projet : 750 000,00 dh TTC

Caution bancaire provisoire : 15000,00 dh

Le dossier de la Consultation, peut être retiré de service des affaires économiques de la Faculté des lettres et des sciences humaines - Mohammedia, (sis Boulevard Hassan II – Mohammedia), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement relative aux conditions et forme de passation des marchés de l'Université Hassan II de Casablanca.

Les candidats peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des affaires économiques de la faculté des lettres Mohammedia, (Av. Hassan II B.P 546 – Mohammedia) jusqu'au jour ouvrable précédant le jour de l'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée (Av. Hassan II B.P 546 – Mohammedia) jusqu'au jour ouvrable précédant le jour de l'ouverture des plis ;
- Soit déposer contre récépissé au siège de la présidence de l'Université Hassan II Casablanca sis 19, rue Tarik bnou Ziad – Casablanca, le jour de l'ouverture des plis ;
- Soit les remettre au président du jury de l'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation

Certificat de qualification et de classement :

	Secteur	Qualification	Classe
Systeme actuel	A	A.2 et A.5	5

-Les candidats devront joindre obligatoirement la copie certifiée conforme à l'original de qualification et de classification du Ministère de l'équipement et de transport

- N.B La date de visite de lieux est fixée le vendredi 01/10/2020 à 10h30 du matin à la Faculté des lettres et des sciences humaines – Mohammedia.

N° 7305/PA

STE «DES STARS» SARL AU
 Les soussignés :
 L'Assemblée générale de la société "DES STARS * S.A.R.L AU au capital de Cent Mille (100.000,00) Dirhams et dont le siège social est à Oujda, RUE SAADIYINE PROLONG N°21 SIDI DRISS EL QADI.
 A décidé de porter les modifications suivantes :
 Mr DKHISSI NOURED-DINE CIN F 298624 demeurant à RUE SAADIYINE LOT EL BALI N°21 Oujda, Cède (1000) (Mille parts social) à Mr. BENALI MIMOUN CIN F 250094 demeurant à 6 BD SAYOUTI Oujda
 Société avec les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : STE «DES STARS» SARL AU
APPORTS : Mr. BENALI MIMOUN..... 100 000, 00 DH
TOTAL...100 000, 00 DH
GERANCE : est nommé comme gérant de la dite société Mr. BENALI MIMOUN
POUVOIR DE SIGNATURE : La société sera engagée par la signature de Mr. BENALI MIMOUN C.I.N F 250094
 Dépôt au GREFFE du Tribunal de Commerce D'Oujda Le 14/09/2020 Sous le Numéro 1937.

N° 7308/PA

ROYAUME DU MAROC
 Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau
 Direction des Systèmes d'Information et de la communication
APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 02/2020-DSIC
 Le Mardi 03 Novembre 2020 à 10h00 il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction des Systèmes d'Information et de la Communication du Ministère de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau - Avenue Maa al Aynayne-Rabat- Agdal, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet :
LOCATION DE LICENCES D'UTILISATION DES LOGICIELS MICROSOFT
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information et de la Communication du Ministère de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau, Rabat- Avenue Maa al Aynayne - Agdal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma.
 Le cautionnement provisoire est fixé à : (Quarante mille Dirhams) 40 000,00 Dirhams
 L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre cent cinquante mille sept cent vingt Dirhams Toutes Taxes Comprises (450 720,00 DH TTC);
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :

Les concurrents peuvent :
 - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information et de la Communication du Ministère de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau, Rabat- Avenue Maa al Aynayne - Agdal,
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information et de la Communication du Ministère de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau, Rabat- Avenue Maa al Aynayne - Agdal,
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis;
 - Conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n° 20-14 du 8 di-kaada 1435 (4 septembre 2014), les concurrents peuvent aussi transmettre leurs dossiers par voie électronique au portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 7309/PA

ROYAUME DU MAROC
 Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau
 Direction des Systèmes d'Information et de la communication
APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 13/2020-DSIC
 Le Mardi 13/10/2020 à 10h00 il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction des Systèmes d'Information et de la Communication du Ministère de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau - Avenue Maa al Aynayne- Rabat- Agdal, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet :
MAINTENANCE DU LOGICIEL RELATIF AU PORTAIL INTERNET DU MINISTÈRE
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information et de la Communication du Ministère de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau, Rabat- Avenue Maa al Aynayne - Agdal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma.
 Le cautionnement provisoire est fixé à : (Dix mille Dirhams) 10 000,00 Dirhams
 L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre cent cinquante mille sept cent vingt Dirhams Toutes Taxes Comprises (450 720,00 DH TTC);
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :

recommandé avec accusé de réception au secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information et de la Communication du Ministère de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau, Rabat- Avenue Maa al Aynayne - Agdal,
 - Soit déposer contre récé-

pisé leurs plis au secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information et de la Communication du Ministère de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau, Rabat- Avenue Maa al Aynayne - Agdal,
 - Soit les remettre au prési-

dent de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis;
 - Conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n° 20-14 du 8 di-kaada 1435 (4 septembre 2014), les concurrents peuvent aussi

transmettre leurs dossiers par voie électronique au portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.
 N° 7310/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE,
 L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
 ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION REGION MARRAKECH-SAFI
 DIRECTION PROVINCIALE DE SAFI

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT n° : 26/SI/2020 en Quatre Lots Séparés

Le 14/10/2020 à 09h 00mn, Il sera procédé, dans les bureaux de la direction provinciale à SAFI, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres de prix suivant:

N° AO	OBJET	Caution provisoire	Estimation du maître d'ouvrage en DHS TTC	Date et heure d'ouverture
26/SI/2020	Travaux de construction des espaces préscolaires aux Ecoles Primaires dans les Communes Rurales dans -Province de Safi- : Lot 1 : 02 (deux) espaces préscolaires dans la commune rurale Dar Si Aïssa et 02 (Deux) espaces préscolaires dans commune rurale Sidi Tijji et 02 (deux) espaces préscolaires dans la commune rurale Sidi Aïssa et 03 (trois) espaces préscolaires dans la commune rurale Labkhati. LOT 2 : 03 (deux) espaces préscolaires dans la commune rurale Laamama, 04 (quatre) espaces préscolaires dans la commune rurale Lamrasia et 03(trois) espace préscolaire dans commune rurale Lamaachate. LOT 3 : 01 (un) espace préscolaire dans la commune rurale Lamsabih , 03 (trois) espaces préscolaires dans commune rurale Moul Bergui et 05 (cinq) espaces préscolaires dans la commune rurale Nagga . LOT 4 : 05 (cinq) espaces préscolaires dans la commune rurale El Ghiate, 03 (trois) espaces préscolaires dans la commune rurale Atoubet et 01(un) espace préscolaire dans commune rurale Chahda.	- LOT 1 : 16 000.00 DH (Seize mille dirhams). - LOT 2 : 16 000.00 DH (Seize mille dirhams). - LOT 3 : 16 000.00 DH (Seize mille dirhams). - LOT 4 : 16 000.00 DH (Seize mille dirhams).	-Lot 1 : 1 486 015,20 Dhs (UN MILLION QUATRE CENT QUATRE VINGT SIX MILLE QUINZE DHS et 30 CTS TTC). -Lot 2 : 1 651 128,00 Dhs (UN MILLION SIX CENT CINQUANTE ET UN MILLE CENT VINGT HUIT DHS et 0 CTS TTC). -Lot 3 : 1 486 015,20 Dhs (UN MILLION QUATRE CENT QUATRE VINGT SIX MILLE QUINZE DHS et 30 CTS TTC). -Lot 4 : 1 486 015,20 Dhs (UN MILLION QUATRE CENT QUATRE VINGT SIX MILLE QUINZE DHS et 30 CTS TTC).	14/10/2020 à 09h 00mn

Le dossier des appels d'offres peut être retiré de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle à SAFI, service des affaires administratives et financières, Rue Damas, Ville Nouvelle. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma et le site web de la direction provinciale de Safi (www.dmensafi.net).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 -Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 -Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des affaires administratives et financières à la délégation provinciale du ministère de l'éducation nationale à SAFI.
 -Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 Soit par voie électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

*** Pour les entreprises installées au Maroc :** Le certificat de qualification et de classification ou sa copie conforme à l'originale, délivré par le Département ministériel chargé de l'Équipement. Les concurrents doivent fournir le certificat de qualification et de classification suivant :

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSIFICATION MINIMALE
A	A2	4

*** Pour les entreprises non installées au Maroc :** Doit présenter le dossier technique conformément aux spécifications du règlement de consultation.

N° 7306/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE,
 L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
 ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION REGION MARRAKECH-SAFI
 DIRECTION PROVINCIALE DE SAFI

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT n° : 27/SI/2020 en Lot Unique

Le 14/10/2020 à 10h, Il sera procédé, dans les bureaux de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle de l'enseignement supérieure et la recherche scientifique à SAFI, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres de prix suivant:

N° AO	OBJET	Caution provisoire	Estimation du maître d'ouvrage	Date et heure d'ouverture
27/SI/2020	Travaux de construction des salles de 09 (neuf) salles de classe dans les communes suivantes : Ayir-Khatzakane-Saada-Lamaachate-Lamrasia-Hrara- et Safi -Province de Safi-	15000.00 DH (quinze mille dirhams).	1 230 930,00 Dhs (Un Million Deux Cent Trente Mille neuf Cent trente Dirhams TTC).	14/10/2020 à 10h

Le dossier des appels d'offres peut être retiré de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle à SAFI, service des affaires administratives et financières, Rue Damas, Ville Nouvelle. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma et le site web de la direction provinciale de Safi (www.dmensafi.net).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 -Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 -Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des affaires administratives et financières à la délégation provinciale du ministère de l'éducation nationale à SAFI.
 -Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 Soit par voie électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

*** Pour les entreprises installées au Maroc :** Le certificat de qualification et de classification ou sa copie conforme à l'originale, délivré par le Département ministériel chargé de l'Équipement. Les concurrents doivent fournir le certificat de qualification et de classification suivant :

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSIFICATION MINIMALE
A	A2	4

*** Pour les entreprises non installées au Maroc :** Doit présenter le dossier technique conformément aux spécifications du règlement de consultation.

N° 7307/PA

SOCIÉTÉ
« CONSTRUCTION
IN.GENIE » SARL AU
Siège social : 34 LT IM 26
BOUSTANE 2 ETG RD
SIDI BERNOUSSI,
CASABLANCA
RC N° : 428939

• CESSION DE PARTS SOCIALES DE : MR OMAR ALLOUCH, CIN N° E783578 VEND LA TOTALITE (MILLE PARTS) (1000PARTS) DE LA SOCIÉTÉ < CONSTRUCTION IN.GENIE > A MME IBTISSAM MOUADEN, CIN N° BB137021.

• LA DEMISSION DE MR OMAR ALLOUCH, CIN N° E783578 DES FONCTIONS DE GERANT UNIQUE.

• NOMINATION DE MME IBTISSAM MOUADEN, CIN N° BB137021 EN QUALITE DE NOUVEAU GERANT UNIQUE DE LA SOCIÉTÉ.

Le dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de casablanca le 15/09/2020 Sous le N°20199.

POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 7311/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA
SANTÉ
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE IBN ROCHD
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX -
N° : 074/2020/CHUIRC
Le 03/11/2020 à 10
Heures, il sera procédé
dans les bureaux de la
Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres sur offres de prix :

ACHAT DE MOBILIER DE BUREAU (en 74 Lots séparés)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des Equipements et Fournitures de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics « www.marchespublics.gov.ma ».

Les concurrents sont dispensés de fournir le cautionnement provisoire.

L'estimation du coût de la prestation établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 5 572 413,90 DHS/TTC (CINQ MILLIONS CINQ CENT SOIXANTE DOUZE MILLE QUATRE CENT TREIZE DIRHAMS ET QUATRE VINGT DIX CENTIMES TOUTES TAXES COMPRISES)

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Règlement N°D1580/15/DEPP du 19 juin 2015, relatif aux marchés du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd-Casablanca

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception leurs plis à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn

Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca

- soit déposer contre récépissé leurs plis au Secrétariat Général à la Direction du Centre Hospitalier Ibn Rochd à l'adresse précitée ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons et documentation (en langue française ou autres langues avec traduction en langue française, accompagnée de l'annexe n° 4 dûment rempli) exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés avec la liste de colissage au Service des Equipements et Fournitures, à la Direction Générale sise à 8, Rue Lahcen EL Arjoun - Casablanca, au plus tard le 02/11/2020 avant 14 heures.

Il est prévu une visite des lieux pour le rayonnage :

- à l'Hôpital Ibn Rochd : le 13/10/2020 à 10 heures.
- à l'Hôpital du 20 Août 1953 : le 13/10/2020 à 12 heures.
- à l'Hôpital d'Enfants Abderrahim Harouchi : le 13/10/2020 à 11 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 7312/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
AREF de Casablanca - Settat
Direction Provinciale El Fida Mers Sultan
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX N° 03/E/20

Il sera procédé, le 12 Octobre 2020 à 10 heures, dans les Locaux de la Direction Provinciale El Fida Mers Sultan (sise à 24 Rue de Rome Casablanca) à l'ouverture, en séance publique en cas de levée de l'état d'urgence sanitaire, des plis relatifs aux appels d'offres de prix concernant : la prestation Le Gardiennage et la Surveillance des bâtiments des Sièges administratifs et des Établissements d'enseignement public qui dépendent de la direction provinciale EL FIDA MERS SULTAN, relevant de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de la région CASABLANCA - SETTAT, en deux lots : Lot 1 : le Siège de la Direction Provinciale El Fida Mers Sultan et les établissements d'enseignement secondaires collégiaux et qualifiant ; Lot 2 : les établissements d'enseignement primaires.

Le Cautionnement provisoire

- Le montant de la Caution Provisoire du lot 1 : 148000,00 dirhams
- Le montant de la Caution Provisoire du lot 2 : 54000,00 dirhams

L'ESTIMATION du Maître d'ouvrage pour chaque lot :

- Le montant de l'Estimation du Maître d'ouvrage pour le Lot 1 : 6 021 604,80 Dirhams (six millions vingt et un mille six cent quatre Dirhams quatre-vingts

Centimes)

- Le montant de l'Estimation du Maître d'ouvrage pour le Lot 2 : 2 222 899,20 Dirhams (deux millions deux cent vingt-huit mille neuf cent soixante-neuf Centimes)

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières, des constructions, des équipements et du patrimoine de la direction provinciale El Fida Mers Sultan, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Il peut également être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada 1 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret précité.

Les concurrents peuvent soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des Affaires Administratives, Financières, des Constructions, des Equipements et du Patrimoine de la direction provinciale EL-FIDA MERS SULTAN, sise à l'adresse précitée ; soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Service précité ; soit les envoyer par voie électronique sur le portail des marchés publics conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 KAADA 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ; soit les remettre au président de la commission de l'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 et 12 du règlement de consultation.

N° 7313/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TIZNIT
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° 55/2020/BG

Le Mardi 13 octobre 2020 à 10 heures 00 min, il sera procédé dans les bureaux du Secrétariat Général de la Province de Tiznit (Salle de Réunions), à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur les travaux d'aménagement des logements administratifs au centre de la CT agglou et au centre de la CT Reggada - Province de Tiznit.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement à la Division du Budget et des Marchés (service des marchés) de la Province de Tiznit, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 5 000,00 DHS (Cinq mille dirhams).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (318.432,00) Trois cent dix-huit mille quatre cents trente-deux DHS

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Division du Budget et des marchés (Service des marchés) de la Province de Tiznit ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Division Précitée ;
- Soit les envoyer par voie électronique sur le portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la Séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 7314/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION DE BENI
MELLAL-KHENIFRA
PROVINCE DE FQUIH
BEN SALAH
COMMUNE DE FKIH
BEN SALAH
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°08/2020

Le13/10/2020 à 10Hdu matin, il sera procédé, dans le Bureau de Monsieur le Président du Conseil Communal de Fkih Ben Salah à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN TECHNOPOLE A FKIH BEN SALAH.

RESERVE AUX PME/COOPERATIVES/UNIONS DES COOPERATIVES/AUTO ENTREPRENEURS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Commune de Fkih Ben Salah, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à 100.000,00 Dh (Cent Mille Dirhams)

L'estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 8 175 480,00DH (Huit millions cent soixante quinze mille quatre cent quatre vingt dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29et 31du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de service des marchés de la Commune de Fkih Ben Salah.
- Soit les remettre au président de la commission

de la Commune de Fkih Ben Salah.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique et ceci Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Chaque concurrent doit présenter une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification du ministère de l'équipement, du transport et de logistique suivant :

Qualification : A2 Classe 3

Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

N° 7315/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION DE BENI
MELLAL-KHENIFRA
PROVINCE DE FQUIH
BEN SALAH
COMMUNE DE FKIH
BEN SALAH
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°09/2020

Le 13/10/2020 à 12H, il sera procédé, dans le Bureau de Monsieur le Président du Conseil Communal de Fkih Ben Salah à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'INCUBATION DES JEUNES DIPLOMES A FKIH BEN SALAH.

RESERVE AUX PME/COOPERATIVES/UNIONS DES COOPERATIVES/AUTO ENTREPRENEURS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Commune de Fkih Ben Salah, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à 100.000,00 Dh (Cent Mille Dirhams)

L'estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 8 225 160,00DH (Huit millions deux cent vingt cinq mille cent soixantedirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29et 31du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de service des marchés de la Commune de Fkih Ben Salah.
- Soit les remettre au président de la commission

d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer par voie électronique et ceci Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Chaque concurrent doit présenter une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification du ministère de l'équipement, du transport et de logistique suivant :

Qualification : A2 Classe 3

Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

N° 7316/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'ESSAOUIRA
CERCLE D'AIT DAOUD
CAIDAT DE BIZDAD
COMMUNE EZZAOUITTE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°04/BCEJ/2020

Le 14/10/2020 à 11h30min. Il sera procédé dans les bureaux de la commune EZZAOUITTE à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix relatifs à : Construction d'un château d'eau au douar Ait Elhadaj

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de bureau du président de la commune Ezzaouitte et peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 3.000,00 DH (Trois Mille dirhams)

Le cout des prestations du présent appel d'offre établi par le maître d'ouvrage est : 111.960,00 DH (CENT ONZE MILLE NEUF CENT SOIXANTE DIRHAMS)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du décret n°2-12-349 du 08 Joumadal 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics

Les concurrents peuvent

- soit déposer leurs plis contre récépissé dans le bureau d'ordre de la Commune Ezzaouitte
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.
- soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics, et ce avant la date d'ouverture des plis.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de la consultation.

N° 7317/PA

"LQH PRESS"
SARL AU
CONSTITUTION
I) Aux termes d'un acte S.S.P à Casablanca, du 27/08/2020, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes: DÉNOMINATION : Sté « LQH PRESS »
Forme Juridique : SARL AU
Objet : Agence pour la fourniture de documentation ou d'articles pour la presse
Siège : « Agile Business Center », 10 Rue IbnouRifai 3ème étage, Maarif, Casablanca
Durée : 99 ans
Capital : 50 000,00 DHS, divisé en 500 Parts sociales de 100,00 DHS chacune : Mr. Ouassim GHRAIRI : 50 000,00 DH
Gérant : Ouassim GHRAIRI, gérant unique.
II) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du tribunal de commerce de CASABLANCA. RC N° 471 417

N° 7319/PA

MONDE SERVICE
COMPTA
Tenue de comptabilité assistance fiscale et juridique
TEL 0522658116
GSM 0678738632
CONSTITUTION
MBAYE NEGOCE
SARL AU
TP 34259712 : RC 472153
Aux termes d'un acte sous seing privé, établi à Casablanca en date du 19 JUIN 2020, l'associé a décidé ce qui suit :
1- FORME JURIDIQUE : Société à responsabilité limitée d'associé unique.
2- OBJET SOCIAL :: Négoce import-export
CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à 100.000,00 dh
3- DENOMINATION : MBAYE NEGOCE
4- SIEGE SOCIAL : 10 RUE LIBERTÉ ETAGE 3 APT 05 CASABLANCA
6- LA DUREE : 99 ans.
7- GERANCE :
La société sera gérée par madame MBAYE ABABACAR passeport N°A02220563
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 15 sept 2020 sous le N°746112

N° 7320/PA

MONDE SERVICE
COMPTA
Tenue de comptabilité assistance fiscale et juridique
TEL 0522658116
GSM 0678738632
CONSTITUTION
PAPILLON PRINT
Au capital de 100.000,00 dirhams
TP 35003483 : RC 472159
Aux termes d'un acte sous seing privé, établi à Casablanca en date du 04 sept 2020, l'associé a décidé ce qui suit :
1- FORME JURIDIQUE : Société à responsabilité limitée d'associé unique qui sera régie par la loi et par les présents statuts.
2- OBJET SOCIAL : Travaux d'impression production publicitaire négociant import-export

CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 dh
3- DENOMINATION : Papillon print
4- SIEGE SOCIAL : RDC LOTISSEMENT NOUR LOT 55 RUE 07 N 09 SIDI EL KHADIR HAY HASSANI CASABLANCA
6- LA DUREE : 99 ans.
7- GERANCE :
La société sera gérée par madame BOUCHRA BENOUARA CIN N° W240783
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 15 sept 2020 sous le N°746126

N° 7321/PA

MONDE SERVICE
COMPTA
Tenue de comptabilité assistance fiscale et juridique
TEL 0522658116
GSM 0678738632
CONSTITUTION
IMMOBILIER
Au capital de 100.000,00 dirhams
TP 34260064 : RC 472333
Aux termes d'un acte sous seing privé, établi à Casablanca en date du 24AOOUT 2020, l'associé a décidé ce qui suit :
1- FORME JURIDIQUE : Société à responsabilité limitée d'associé unique qui sera régie par la loi et par les présents statuts.
2- OBJET SOCIAL : PROMOTION IMMOBILIER
3- CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à 100.000,00 dh
4- DENOMINATION : LAKHTASSIR IMMOBILIER
5- SIEGE SOCIAL : 10 RUE LIBERTÉ 3EME ETAGE APT 5 CASABLANCA
6- LA DUREE : 99 ans.
7- GERANCE :
La société sera gérée par madame RAHIB FATIMA EZAHRA CIN N° BE808619
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 28 aout 2020 sous le N°746282

N° 7322/PA

CABINET AL ISTICHA-
RYA CONSULTING -
SARL-BOUZNIKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.
Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02/09/2020, il a été établi les Statuts d'une Société SARL, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : " ADAM-DIOR" S.A.R.L.
Siège Social : : N°7 MAGASIN 1 LOT AOUADI 1 BOUZNIKA.
Associés :
- Mr.MOHAMED LAFSAHI, apporteur en numéraire 50 000,00 dhs soit 500 parts sociales
- Mr. AOMARA LAFSAHI, apporteur en numéraire 50 000,00 dhs soit 500 parts sociales
Objet :
• PROMOTION IMMOBILIERE.
• TRAVAUX DIVERS
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.
Gérance : la société est gérée par : Mr.MOHAMED LAFSAHI ET Mr. AO-

MARA LAFSAHI
Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal du Première Instance de Benslimane sous le N°267 RCN° 6317.

N° 7323/PA

Fiduciaire MAY
Consulting 0522 604 416
7, Rue lieutenant Fernand, la villette
Création de société « RAM SKIN CARE SARL AU »
Au terme d'un acte SSP en date de 16/06/2020 à CASABLANCA a été établi les statuts d'une SARLAU, dont les Caractéristiques sont les suivantes:
DENOMINATION: RAME SKIN CARE SARL AU.
L'Objet social: marchand de produits médicaux et paramédicaux.
Siège social : RES DYAR ESSALAM ANCIENNE ROUTE DE RABAT BUREAU RES DARIS BUREAU N 4 ETG 1 AIN SEBAA-CASABLANCA.
Capital social: 100.000,00 Dhs.
Composé de 1000 parts sociales de 100Dhs, réparties comme suit:
1- Mr. RACHID EL HARRAK... 1000 Parts.
Gérance: la Société est gérée par: Mr. RACHID EL HARRAK.
Durée: 99 ans.
La création a été effectuée, Le 23 juin 2020 sous le numéro RC N° 463 919 Casablanca.
Extrait Pour mention

N° 7324/PA

Fiduciaire MAY Consulting 0522 604 416
7, Rue lieutenant Fernand, la villette
Création de société « SOUTH TRAFIC SARL AU »
Au terme d'un acte SSP en date de 14/07/2020 à CASABLANCA a été établi les statuts d'une SARLAU, dont les Caractéristiques sont les suivantes:
D E N O M I N A T I O N : SOUTH TRAFIC SARL AU.
L'Objet social: TRANSPORT DE MARCHANDISES.
Siège social : RESD AL BOUSTANE 2 IMM 1 MAG 1 SIDI BERNOUSSI CASABLANCA.
Capital social: 100.000,00 Dhs.
Composé de 1000 parts sociales de 100Dhs, réparties comme suit:
1- Mme. SIHAM LOULIDI... 1000 Parts.
Gérance: la Société est gérée par: Mme. SIHAM LOULIDI.
Durée: 99 ans.
La création a été effectuée, Le 24 juillet 2020 sous le numéro RC N° 467 377 Casablanca.
Extrait Pour mention

N° 7325/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS
OFFICE REGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE
DES DOUKKALA

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 21/2020 DKGR
Réservé à la Petite et Moyenne Entreprise
Le 13/10/2020 à 10 heures il sera procédé, dans la salle de réunions de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala (O.R.M.V.A.D.), sis à 16 Avenue Mohammed VI à El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert au rabais ou à majoration pour les :
TRAVAUX D'ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS ELECTRIQUES BASSE TENSION ET MOYENNE TENSION DE LA STATION DE POMPAGE HAUT SERVICE DES DOUKKALA
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des Marchés du Département de la Gestion des Réseaux d'Irrigation et du Drainage de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala (ORMVAD), sis à 16 Avenue Mohammed VI - El Jadida, Maroc, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Sept Mille Dirhams (7.000,00 DH).
Le montant des travaux susceptibles d'être réalisés pour une année du marché-cadre issu du présent appel d'offres varie entre un minimum de Trois Cent Cinquante Mille Dirhams (350.000,00 DH) et un maximum de Sept Cents Mille Dirhams (700.000,00 DH) y compris la Taxe sur la Valeur Ajoutée.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des Marchés de l'ORMVAD du 11/03/2014 et son amendement n°1 du 19/09/2015.
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, à l'ORMVAD, sis à 16 Avenue Mohammed VI - El Jadida, Maroc ;
- Soit les déposer contre récépissé au Bureau d'Ordre de l'ORMVAD, sis à 16 Avenue Mohammed VI - El Jadida, Maroc ;
- Soit déposer par voie électronique au portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) ;
- Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Il est prévu une visite des lieux le 30/09/2020 à 10 heures et le départ est à partir du siège de l'ORMVAD.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 12 du règlement de consultation.

N° 7326/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET

FORETS
OFFICE REGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE
DES DOUKKALA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 22/2020 DKGR
Réservé à la Petite et Moyenne Entreprise
Le 13/10/2020 à 12 heures il sera procédé, dans la salle de réunions de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala (O.R.M.V.A.D.), sis à 16 Avenue Mohammed VI à El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert au rabais ou à majoration pour les :
TRAVAUX DE REMPLACEMENT ET DE REMISE EN PLACE DE CANAUX POLYCENTRIQUES ET SEMI-CIRCULAIRES DANS LES CASIERS GRAVITAIRES DES PERIMETRES DES DOUKKALA
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des Marchés du Département de la Gestion des Réseaux d'Irrigation et du Drainage de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala (ORMVAD), sis à 16 Avenue Mohammed VI - El Jadida, Maroc, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Seize Mille Dirhams (16.000,00 DH).
Le montant des travaux susceptibles d'être réalisés pour une année du marché-cadre issu du présent appel d'offres varie entre un minimum de Huit Cents Mille Dirhams (800.000,00 DH) et un maximum de Un Million Six Cents Mille Dirhams (1.600.000,00 DH) y compris la Taxe sur la Valeur Ajoutée.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des Marchés de l'ORMVAD du 11/03/2014 et son amendement n°1 du 19/09/2015.
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, à l'ORMVAD, sis à 16 Avenue Mohammed VI - El Jadida, Maroc ;
- Soit les déposer contre récépissé au Bureau d'Ordre de l'ORMVAD, sis à 16 Avenue Mohammed VI - El Jadida, Maroc ;
- Soit déposer par voie électronique au portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) ;
- Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Il est prévu une visite des lieux le 30/09/2020 à 11 heures et le départ est à partir du siège de l'ORMVAD.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 12 du règlement de consultation.

N° 7327/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS
OFFICE REGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE
DES DOUKKALA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 23/2020 DKGR
Réservé à la Petite et Moyenne Entreprise

Le 13/10/2020 à 14 heures il sera procédé, dans la salle de réunions de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala (O.R.M.V.A.D.), sis à 16 Avenue Mohammed VI à El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert au rabais ou à majoration pour les :
TRAVAUX D'ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS HYDROMECANQUES DE LA STATION DE POMPAGE HAUT SERVICE DES DOUKKALA
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des Marchés du Département de la Gestion des Réseaux d'Irrigation et du Drainage de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala (ORMVAD), sis à 16 Avenue Mohammed VI - El Jadida, Maroc, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Six Mille Dirhams (6.000,00 DH).
Le montant des travaux susceptibles d'être réalisés pour une année du marché-cadre issu du présent appel d'offres varie entre un minimum de Trois Cent Mille Dirhams (300.000,00 DH) et un maximum de Six Cents Mille Dirhams (600.000,00 DH).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des Marchés de l'ORMVAD du 11/03/2014 et son amendement n°1 du 19/09/2015.
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, à l'ORMVAD, sis à 16 Avenue Mohammed VI - El Jadida, Maroc ;
- Soit les déposer contre récépissé au Bureau d'Ordre de l'ORMVAD, sis à 16 Avenue Mohammed VI - El Jadida, Maroc ;
- Soit déposer par voie électronique au portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) ;
- Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Il est prévu une visite des lieux le 30/09/2020 à 12 heures et le départ est à partir du siège de l'ORMVAD.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 12 du règlement de consultation.

N° 7328/PA

FIDUCIAIRE BOUGAFER CONSEILS - SETTAT

Aux termes d'un PV de l'assemblée générale extraordinaire en date de 22/07/2020 à Settata de la société DEVWAY SARL AU, Société A Responsabilité limitée au capital de 100 000,00 dhs dont le siège est situé à SETTAT, 07 RDC RUE IBN KHALDOUNE HAY SMAALA, l'associé de la dite société décide :

- L'agrément de la cession de parts sociales intervenue entre Mme HIND BOUMISSE d'un coté et Mr ASSIL ABDERRAHIM ET Mr OUAHSOUNI BRAHIM de l'autre coté.
- La Récapitulation de la répartition de capital qui s'établit comme suit : Mr Mr ASSIL ABDERRAHIM, à concurrence de : CINQ CENT PARTS (500) PARTS
- Mr OUAHSOUNI BRAHIM, à concurrence de : CINQ CENT PARTS (500) PARTS

Changeement de la forme juridique de la société de DEVWAY SARL AU au DEVWAY SARL

- L'associe décide la modification des articles 34 et 35 de statuts et approuve que la société DEVWAY SARL AU sera géré Mr ASSIL ABDERRAHIM portant CIN N°WA62484.
- la signature vis-à-vis de la banque sera la signature conjointe de Mr ASSIL ABDERRAHIM portant CIN N°WA62484 et Mr OUAHSOUNI BRAHIM portant CIN N°JD13100. Le Dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Settata sous le N1018/20 le 24/08/2020.

N° 7331/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE

DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE AREF MARRAKCH - SAFI

DIRECTION D'EL KELAA DES SRAGHNA
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° 13/INV/2020

Le 13/10/2020 à 10 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna relevant de l'AREF Marrakech -Safi, avenue Youssef Ibn Tachfine à El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour les:

Travaux de construction de l'école communautaire Oulad Hamza à la commune Oulad Sbihi, province El Kelaa des Sraghna, en lot unique.

Les dossiers d'appel d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (130 000,00 DH) Cent Trente Mille Dirhams.

- L'estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage (T.T.C) est fixé à la somme de : (6 324 436,80 DH) Six Millions Trois Cent Vingt quatre Mille Quatre Cent Trente Six Dirhams, 80 Centimes.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec

accusé de réception au Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna;

- Soit les déposer contre récépissé au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les certificats de qualification et de classification demandés sont :

- Secteur : A (Constructions)
 - Qualification : A 2 (travaux courants en béton armé-maçonnerie pour bâtiment)
 - Classe : 3
- Pour les candidats étrangers, les certificats de qualification et de classification ne sont pas exigés, ils doivent produire un dossier technique composé d'une note sur les moyens humains et techniques et des attestations de références. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 7332/PA

ROYAUME DU MAROC
UNIVERSITE CHOUAIB DOUKKALI
-FACULTE DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES-
EL JADIDA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 01/2020

Le Jeudi 22 Octobre 2020 à 10h, il sera procédé, au siège de la faculté des lettres et des sciences humaines d'El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres, sur offres de prix intitulé ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU POUR LA FACULTE DES LETTRES ET

SCIENCES HUMAINES D'EL JADIDA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: www.marchespublics.gov.ma

Le présent appel d'offres est lancé en lot unique.

Le cautionnement provisoire est fixé à DEUX MILLE DIRHAMS (2000,00 DH).

L'estimation du coût des prestations établi par le maître d'ouvrage s'élève à Deux cent vingt-un mille sept cent vingt-quatre dirhams TTC (221 724,00 TTC)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement relatif aux marchés publics de l'université Chouaib Doukkali El Jadida.

Les échantillons seront remis au service des affaires économiques de la faculté des lettres et des sciences humaines d'El Jadida site à avenue Jabrane Khalil Jabrane, El Jadida, au plus tard à 16h, le jour ouvrable précédant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis dans l'avis d'appel d'offres contre délivrance par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des affaires économiques de la faculté des lettres et des sciences humaines d'El jadida.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'ap-

pel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du Règlement de consultation et l'article 25 du règlement relatif aux marchés publics de l'Université Chouaib Doukkali El Jadida

NB. Les concurrents ayant retiré le dossier de l'appel d'offres par téléchargement du portail des marchés publics, sont priés d'informer le service des affaires économiques de la faculté par téléphone (05 23 34 30 58), fax (05 23 34 22 44) et ce, afin de faciliter les éventuelles communications.

N° 7333/PA

AL ARABIA
MANITENANCE
SARL
CONSTITUTION

I/ Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca du 09 SEPTEMBRE 2020, il a été établi les statuts d'une Société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION: « AL ARABIA MAINTENANCE » S. A. R. L

- OBJET : Maintenance et vente de tous les appareils d'adaptations, électroménagers, et les appareils électroniques et climatiseurs.

SIEGE SOCIAL : Hay Alqods Rue 6 N°45 Rdc Sidi Bernoussi Casablanca.

DUREE : 99 ans.

CAPITAL : 100.000,00 Dirhams divisés en 1.000 parts de 100 dirhams chacune entièrement libérées en espèce et qui ont été attribuées aux associés :

- MONSIEUR BADR ALY

BADR AYMEN : 800 parts

- MADAME ARIF KHA-DIJA : 200 parts
GERANCE : la société est gérée par le gérant : BADR ALY BADR AYMEN.
EXERCICE SOCIAL : Du 1er Janvier au 31 Décembre.

II/ Le dépôt légal a été effectué au G.T.C de Casablanca le 16/09/2020 sous le N°746191.

N° 7336/PA

EL MACHRAFI TRANS AU CAPITAL SOCIAL: 100.000,00 Dirhams
SIEGE SOCIAL : Angle Bd Palestine et Bd Houria KsarariatAhrabar 2ème Etage Appartement N° 3 El Aha Mohammedia.

Aux termes d'un acte S.S,P en date du 15/07/2020, les associés de la société EL MACHRAFI TRANS ont décidé et approuvé ce qui suit :

- Monsieur ZAHIR MOHAMMED, en s'obligeant à toutes les garanties ordinaires de fait et de droit cédé et transporte la totalité de ses parts sociales qui sont au nombre de 200 (deux cents) parts sociales à Monsieur EL MACHRAFI-LAHCHEN.

- Démission du Gérant Associé Mr ZAHIR MOHAMMED.

- Nomination d'un Nouveau Gérant Associé Unique Mr EL MACHRAFI LAHCEN.

- Changement de la Forme juridique de la société du SARL a SARL AU.

Le dépôt légal a été effectué au Secrétariat greffe du Tribunal de Première Instance de Mohammedia le 10 /09/2020 sous le n° 1021

N° 7337/PA

ROYAUME DU MAROC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET L'EAU POTABLE
BRANCHE EAU
Direction Régionale des Provinces Sahariennes

REPORT N° 1

La Direction régionale des provinces sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à la ville de Laâyoune informe que pour les appels d'offres ci-après :

AO 20 DR8/SP8/1/2020	Acquisition des poches et cartouches pour les micros filtres des SD et de déminéralisation de DR8.
----------------------	---

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque - Laâyoune. avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque - Laâyoune avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.
- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le **07/10/2020** à partir de **10 h**, (au lieu de **24/09/2020**) à la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau

N° 7334/PC



AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE

Le **12 OCTOBRE 2020**, il sera procédé, au Siège de la **Direction Provinciale de Guelmim** à l'ouverture des plis des architectes relatifs aux consultations architecturales pour :

N° CA	OBJETS	BUDGET PREVISIONNEL HORS TAXES, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX A REALISER EN DHS	HEURS D'OUVERTURE DES PLS
CA/09/2020/BI.DPMENG	ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE QUALIFIANT TIMOULAY RELEVANT DE LA DP GUELMIM.	6 000 000,00 SIX MILLIONS DHS	10H00

Les dossiers des consultations architecturales peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction Provinciale de Guelmim, ou téléchargé du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les dossiers des architectes sont soit :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction Provinciale de Guelmim ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article **04** du règlement de la consultation architecturale.

N° 7335/PA

Léonide Andréïev

La parole de l'endeuilement

Horizons

Léonide Andréïev est l'un des rares écrivains russes de son temps dont l'œuvre est universelle. Le succès de ses récits traduits en plusieurs langues tient à l'universalité d'un thème ! Le combat pour la liberté. Il a réussi à se faire écouter partout en ne parlant que de son pays, la Russie du début du XX^e siècle. L'écriture devient son métier mais son succès auprès du public s'affirme surtout après la parution de son meilleur livre de tous les temps (*Le gouverneur*) qui est directement inspiré du « dimanche sanglant » de janvier 1905. Il écrit dès lors récits, nouvelles, textes de pièces théâtrales dont : (*Le rire rouge*); (*La vie d'un homme*); (*Vers les étoiles*); (*Les sept pendus*); (*La pensée*); (*La neige et la nuit*); (*Le mensonge*); (*Le destin d'un écrivain*); (*En attendant le train*), etc.

Retracer l'itinéraire de Léonide Andréïev n'a pas de sens que si on le replace dans un contexte historique et politique précis. Le début de son métier d'écrivain est inséparable de la montée de la dictature et de l'immense déception qu'il éveilla parmi les intellectuels russes de l'époque. L'attitude honteuse de la classe politique conduisit Andréïev à s'y opposer. Il la critique toute sa vie. Jamais il ne semble adhéré à sa thèse. Il manifesta toujours une indépendance totale à l'égard des hommes politiques.

Lorsqu'on lit des études consacrées à cet écrivain, on n'est frappé sur la qualité contradictoire des tendances auxquelles l'une et l'autre prétend le classer : symboliste, réaliste, vériste, Léonide Andréïev est tout cela à la fois. Il est toujours lui-même, il a son style d'écriture et il n'en démodra sous aucune influence, c'est un écrivain consciencieux. S'il se déclare, dans ses quelques écrits, qu'il aime Dostoïevski, Poe, Gorki, Ouspenski ; cette numération s'arrête là, c'est de quelques admirations, ce ne sera jamais un choix d'école.

Les écrits de Léonide Andréïev sur les événements survenant à son époque sont contenus dans le cadre des faits réels. Les années dix, sans parler même de la Première Guerre mondiale et la montée du fascisme sont marquées par une tension intérieure, par une compléxité croissante. Léonide Andréïev, dans ces années, creuses, a ressenti l'obligation

d'écrire sur le monde agité qu'il vit. Mais le règne du despotisme et les oppressions exercées par le régime totalitaire l'obligèrent à un perpétuel combat, et dès son jeune âge, il fut astreint à une vie faite de désespoir. Ses combats pour la liberté étaient l'ordre du destin.

Le massacre du dimanche sanglant serait d'appui à Léonide Andréïev dans ses oppositions aux gouvernants et, à l'obéissance consacrée par l'autorité de l'église. Il était jeune écrivain quand il écrit (*Le gouverneur*), il était critiqué par les ennemis de la liberté. Ils étaient séparables du réel, du concret. Ses écrits les énervaient comme un vin de feu. Mais les écrits de Léonide Andréïev avaient autre chose de captivant, l'affirmation de l'appel à la liberté et à la dignité de l'homme.

« *Le gouverneur* » de Léonide Andréïev est de sa vie et de sa pensée. Il a lui-même, au début de son récit, expliqué son intention première. « Quand il se mettait à réfléchir à des faits aussi éloignés aussi étrangers fussent-ils, sa pensée épouvantée retournait en quelques secondes à l'événement et se débattait, comme si elle eût heurté une haute muraille de prison, sourde et sans écho ».

Ce n'est donc qu'un ouvrage, écrit-il d'après une idée bien réfléchi. On trouve tout Andréïev dans son récit. Son portrait physique, son caractère, ses souvenirs, ses positions politiques, sa vision de l'avenir. Mais l'intérêt physiologique de son ouvrage dépasse beaucoup celui d'une simple autobiographie. « *Le gouverneur* » traite de nombreuses questions qui intéressent l'histoire politique de son pays avant la révolution de 1917. Cet ouvrage est très vaste d'une narration sûre, d'une critique pénétrante, il est une des sources encore aujourd'hui les plus précieuses pour la connaissance de l'histoire du début du XX^e siècle.

Que représente cet ouvrage ? A quel public de lecteurs s'adresse-t-il sciemment ou de manière inconsciente ? Lily Denis dans sa préface de ce récit nous éclaire : « Aujourd'hui, Léonide Andréïev est mort, la courbe est fermée, son destin d'homme est connu. Quant à sa destinée littéraire, si fulgurante au départ en Russie, obscurcie par la désaffection du public vers la fin de sa vie, effacée jusqu'en 1957, dans l'édition,

sinon dans la critique de son propre pays, elle a encore devant elle l'avenir incertain de toutes les œuvres d'art. L'écrivain est toujours à la merci du moment : ici et à telle époque, défrayant critiques et conversations, là et à telle autre, abandonné au dédain des modes et au contre-courant des pensées ». Un siècle plus tard, cet ouvrage est devenu enfin accessible aux lecteurs grâce à la belle traduction de T. de Wyżewa et Serge Persky.

Après 1905, une grande part de la Russie intellectuelle est partie à l'étranger avec la première émigration. Réduit en prison par la dictature, le pays s'est retrouvé privé des hommes capables de mener le combat pour la liberté. La destinée de la Russie avait beaucoup ému Léonide Andréïev. Il était persuadé que la France, terre d'exil, devait accorder assistance à ces exilés politiques. Il écrivait des articles-appels, des avertissements passionnés « La paix de la Russie en danger ». On trouve dans ses archives des documents qui prévoient la tragédie qui s'approchait.

Les réflexions de Léonide Andréïev sur les destinées de son pays apparaissent dans son ouvrage « *Le gouverneur* ». Dans ce récit, il voyait et montrait le sort des opposants sous la dictature. « *Le gouverneur* » représente sa pensée totale. C'était un monde complet, mais un monde qui finit, en donnant naissance à un autre monde. Sa pensée, il ne l'exprime pas dans les formules. Il l'exprime dans des êtres, dont les attractions et les heurts forment une histoire. La vie dans leurs univers, voilà le plan sur lequel se meut sa pensée.

« *Le gouverneur* » est un récit sur l'abus de pouvoir. Un gouverneur sanguinaire (Piotr Ilytch) sait qu'il est là pour l'ordre, et il n'hésite pas à faire tirer sur son peuple affamé en grève ; il n'a pas éprouvé le moindre scrupule. Il se sent coupable de ce massacre et passe sa vie à penser à ce crime en attendant que sa propre mort. Le narcissisme pathologique et la décrépitude morale et intellectuelle de ce tyran ont plongé le pays dans le désastre : « Se mettait-il à rire, il lui semblait que son rire autoritaire venait de quelqu'un d'autre, et il apercevait soudain avec une netteté révoltante l'un des cadavres, bien qu'au moment de la fusillade, il n'eût pas songé à rire, pas plus que les autres.

Tout faisait renaître à ses yeux la même image, un mouchoir blanc qu'on agite, des coups de feu, du sang. On aurait dit qu'il vivait dans une chambre pourvue de milliers de portes derrière lesquelles il recevait sans cesse le même tableau : un mouchoir blanc qu'on agite, des coups de feu, de sang ».

La journée du dimanche sanglant a montré comment le peuple entendait mener la lutte. Les bourreaux ont poursuivi leurs exécutions sommaires : ils ont fusillé sans jugement. C'était la journée où le rapport des forces est définitivement rompu. Toute la journée, on a tué sans relâche, non seulement au mur, mais dans les rues, les cours et les maisons. Tous ces exécutions sommaires n'ont provoqué de la part des bourreaux aucun remord. Ce paysage d'hécatombe trouve écho dans cette phrase : « Il faisait sombre et frais dans le long hangar ; les cadavres étaient alignés en deux rangées régulières, recouverts d'une toile goudronnée grise comme pour une exposition d'une série ; sans doute, s'était-on préparé à la visite du gouverneur, et l'ont avait aligné les morts les plus régulièrement possible, épaule contre épaule, visages en l'air ».

La Russie était entrée dans une période de rupture historique. Toutes les valeurs étaient mises en doute par la logique même de la vie. Cela était parfaitement évident pour Léonide Andréïev. La crise de la Russie est ouverte. La dépression sociale provoque l'effondrement du pays. Elle a accru la misère et accéléré le mouvement de l'indignation. Dans son récit qu'il écrit alors, Léonide Andréïev maintient sa condamnation des crimes commis par le gouverneur : « Le gouverneur fronça les sourcils d'un air furibond et l'adjoindit du commissaire, après avoir salué, fit quelques pas en arrière. Il aurait voulu que le gouverneur remarquât le petit chemin soigneusement balayé et saupoudré d'un peu de sable aménagé entre les cadavres, mais le gouverneur ne voyait rien, qu'il regardât à terre. — Trois enfants ? — Trois, Excellence ! Faut-il enlever la toile ? Le gouverneur ne répondit pas. — Il y a des personnes de tout rang, Excellence ! Insista respectueusement l'adjoindit qui, prenant le silence pour un acquiescement, lança un ordre : « Ivanov, Sidiritchouk, vite, prenez ce bout-là, allons ! ».



Ce qui est tout particulièrement remarquable chez Léonide Andréiev, c'est sa volonté d'affirmer son témoignage en tant qu'écrivain de combat. Il le fait pourtant avec brio, mettant l'accent sur ce qu'il y a avant tout d'économique dans les revendications du peuple, encourageant la lutte politique. Cette lutte n'est pour Léonide Andréiev qu'un aspect crucial du combat du peuple : «Les ouvriers d'une fabrique des faubourgs, en grève depuis trois semaines, quelques milliers d'hommes accompagnés de femmes, de vieillards et d'enfants étaient venus lui exposer leurs revendications : comme gouverneur il lui était impossible de réaliser ces demandes. Les grévistes s'étaient montrés provocants, insolents : ils s'étaient mis à crier, à injurier les fonctionnaires ; une femme qui avait l'air d'une folle l'avait tiré par manche avec tant de violence que la couture de l'épaule avait cédé. Puis lorsque ses compagnons l'avaient entraîné jusqu'au balcon, les ouvriers avaient jeté des pierres, brisé plusieurs vitres de la maison et blessé le chef de la police. Alors il s'était fâché et avait agité son mouchoir».

Devant ces faits, l'étonnante passivité du gouverneur prend les allures de trahison. Il est détesté. La réaction populaire est vive, mais le manque de coordination l'empêchera d'être efficace. Pour Léonide Andréiev l'arrogance du pouvoir porte le dernier coup à son existence. «Le gouverneur le sanguinaire» ayant, lui-même, assumé la honte de ses partisans les plus acquis et les plus fidèles,

n'ose prendre sa défense ouverte : «Dans la conversation, comme l'évêque tendait l'oreille vers son interlocuteur, celui-ci, rouge de colère, il sentait ses yeux s'injecter de sang, cria d'une voix de stentor dans l'orifice délicat et exsangue, couvert de poils gris, qui se penchait vers lui : - Oui, ce sont des scélérats. Mais, à votre place, Eminence, je ferai célébrer un service funèbre à la mémoire des morts. L'évêque éloigna son oreille se frotta le ventre de ses mains et répondit en baissant la tête : - Il y a des épines dans toutes les situations. A votre place Excellence, je n'aurais pas ouvert le feu et ainsi le clergé n'aurait pas eu la peine de dire des messes pour le repos de ces âmes. Mais, que faire avec ces gredins ».

Par cette saignée froidement perpétrée par le gouverneur et ses suiveurs, les bourgeois croyaient avoir gagné à titre définitif, la bataille sans limite, le pouvoir sans partage. Devant cette situation critique, Léonide Andréiev sut prendre courageusement position et offrit son soutien et sa plume aux victimes du massacre. Ce qui lui a valu les injures multipliées de la presse réactionnaire : « Je vous prie de me rendre un grand, un immense service, messieurs les experts, et si vous êtes quelque peu humains, vous ne repousserez pas ma prière. J'espère que nous nous sommes assez compris pour ne pas nous faire confiance. Et, si je vous demande de déclarer au tribunal que je suis sain d'esprit, je me suis engagé à croire en vos paroles.

Pour moi, personne ne résoudra jamais

ce problème».

Précisément, le dimanche sanglant spéculant sur la lassitude du peuple, le gouverneur inspire une affiche sur laquelle le peuple à cause de la peur demande une amnistie. Immédiatement, le peuple riposte par une affiche : «Non, ce n'est pas la paix, mais bien la guerre». Léonide Andréiev a décrit cette journée de riposte populaire : «Les morts l'avaient regardé, les blessés, eux, s'y refusaient ; dans l'obstination avec laquelle ils détournèrent les yeux ; il sentit combien ce qui s'était passé était irrévocable».

Maxime Gorki, après avoir lu «Le gouverneur», dit d'Andréiev : «Chez lui, l'homme est esclave de la mort et toute sa vie elle le tient enchaîné». Ce jugement est une situation douloureuse, mais féconde, produite par le sort humain. Dans ce contexte, Lily Dentz s'interroge : «Pourquoi Gorki n'a-t-il pas voulu voir que l'obsession de la mort décèle, chez Andréiev, un amour démesuré de la vie ? De là sa crainte devant cette dernière, de là ses déceptions entraînant ses propres tentatives de suicide et sa prédilection pour les personnages condamnés : il attend trop de la vie, il en attend tout. Il attend. Sa faiblesse est dans sa passivité. Il ne sait pas que la vie, cela se prend à bras-le-corps».

On sent, dans ces lignes pleines d'amertume, une certaine fierté, Léonide Andréiev, malgré tout, n'a pas voulu capituler. Les tyrans n'étaient à son avis que des «maîtres du jour». Les pages de cet ouvrage laissent percevoir une profonde tristesse. Andréiev a

souffert beaucoup de la défaite du «dimanche sanglant», et en même temps, du désespoir : «L'espoir était éteint. Légor n'avait rien dit de neuf, de très sensé ; mais il y avait dans ses paroles une assurance étrange, pareille à celle des rêveries du gouverneur, pendant ses longues promenades solitaires. Une phrase : «C'est le peuple qui le veut» exprimait parfaitement bien ce que Piotr Ilyitch éprouvait lui-même.

Le souvenir des martyrs de ce «dimanche sanglant» n'est pas seulement vénéré par le peuple russe, il l'est par les peuples du monde entier. L'image du tyran, le spectacle de la lutte héroïque du peuple et de ses souffrances après le massacre, tout a remonté le moral du peuple, fait renaitre ses espoirs et gagné son sympathie au socialisme. C'est pourquoi l'œuvre de Léonide Andréiev qui décrit ce paysage chaotique, n'est pas morte, elle vit jusqu'à présent en chacun de nous.



Par Miloudi BELMIR

Sport

Enfin, un carton plein du Wydad

L'IRT rate de nouveau le coche



Le Wydad de Casablanca (WAC) s'est largement imposé, mercredi soir à domicile, face au Raja de Béni Mellal (RBM) (3-0), en match retard du Botola Pro D1 comptant pour la 23^e journée.

Après une première mi-temps insipide sans aucune réalisation face à la lanterne rouge du championnat, les Wydadis, de re-

tour des vestiaires, ont ouvert le score sur un but d'Ismail El Haddad (66^e) qui a profité d'un cafouillage dans la surface de réparation.

Alors que la rencontre s'achevait vers une victoire des Rouge et Blanc sur le plus petit des scores, Yahya Jabrane (90^e+3) et Aymane El Hassouni (90^e+5) ont profité du relâchement des Mellalis en fin de rencontre pour aggraver le score, permettant au WAC

de décrocher les trois points de la partie.

Pour ce premier match sous les ordres de Miguel Gamondi après le départ de Juan Carlos Garrido, le Wydad s'est offert une victoire qui lui permet de se rapprocher du leader du championnat le Raja de Casablanca grâce à ses 44 points décrochés en 23 matchs joués.

Pour sa part, le club de Béni Mellal demeure lanterne rouge avec 11 unités.

Plus tôt dans la soirée, l'IRT et l'AS FAR se sont quittés sur un nul (1-1), en match retard comptant pour la même journée, disputé au Grand Stade de Tanger.

Les Militaires ont pris de court les locaux dès la 12^e minute grâce à un but inscrit par Reda Slim sur penalty.

Les hommes d'Abderrahim Talib n'ont pas pu conserver cet avantage puisque les Tangérois ont réussi, à remettre les pendules à l'heure (61^e) sur un but de Sofian El Moudane.

Réduits à dix après l'expulsion d'Imad El Rahouli à la 63^e minute, les Militaires se sont retrouvés acculés dans leur camp, cantonnés à défendre et résister aux attaques adverses qui se sont multipliées lors des dix dernières minutes sans changer le score au tableau d'affichage.

Au terme de la rencontre, le club de la capitale stagne à la sixième place du classement avec un total de 36 points, tandis que le club du Détroit est avant-dernier avec 23 unités.

Il convient de rappeler qu'en cette fin de semaine, les matches de mise à jour du calendrier de la Botola Pro D1 se poursuivront avec la programmation des rencontres comptant pour la 24^e journée. Ainsi, samedi, l'Olympique de Khouribga accueillera au complexe OCP la Renaissance sportive de Berkane, alors que dimanche, trois confrontations sont à l'ordre du jour, à savoir RBM-IRT, RCAZ-WAC et Raja-DHJ.

Amine Louani prolonge avec le FUS

Le Fath Union Sport (FUS) de Rabat a annoncé mardi la prolongation du contrat de son milieu de terrain Amine Louani, pour trois saisons. "Le Fath Union Sport est heureux d'annoncer la prolongation du contrat de Amine Louani", a annoncé le FUS dans un communiqué publié sur son site internet. Le milieu terrain de 25 ans, dont le contrat est arrivé à son terme en fin de saison, est désormais lié au FUS jusqu'en juin 2023, a ajouté le communiqué.

La semaine dernière, le club de la capitale avait annoncé la prolongation du contrat de son capitaine Mehdi El Bassil jusqu'en juin 2021.

Examen de la convention d'objectifs pour le développement du football féminin



L'examen des principaux axes de la convention d'objectifs consacrée au développement du football féminin a été au centre d'une réunion, par visioconférence tenue mercredi, entre le Comité directeur de la Ligue nationale de football féminin (LNFF) et la Direction technique nationale (DTN).

La réunion a été l'occasion de discuter les volets administratif, technique et financier de la convention d'objectifs signée le 6 août dernier dans le cadre de la mise en œuvre du plan de développement du football féminin au Maroc (2020-2024), a indiqué un communiqué de la LNFF publié sur le site

internet de la FRMF.

Lors de son allocution d'ouverture, la présidente de la LNFF, Khadija Ila, a appelé tous les acteurs concernés à adhérer à ce chantier stratégique important soutenu par le président de la FRMF, Fouzi Lekjaa, qui vise le développement de la discipline, la restructuration des clubs et l'élargissement de la base des pratiquantes, a fait savoir le communiqué.

Pour sa part, la directrice générale de la LNFF, Wafae Bekkouch, a mis en exergue, en compagnie de la directrice du football féminin à la DTN, Kelly Lindsey, les aspects administratifs et techniques du contrat d'objectifs tout en répondant aux différentes questions des membres du Comité directeur de la LNFF.

Lors de cette réunion, les membres du Comité directeur de la LNFF ont convenu d'approfondir le débat afin d'assurer plein succès à ce chantier et assurer au football féminin le passage au professionnalisme, conclut le communiqué.

Le Sept national en concentration à Ifrane

L'équipe nationale de handball entamera, du 25 septembre au 10 octobre, un stage de préparation dans la ville d'Ifrane.

Ce stage intervient dans le cadre des préparatifs de la sélection nationale au Championnat du monde, prévu du 14 au 31 janvier prochain en Egypte, a indiqué la Fédération Royale marocaine de handball (FRMH) dans un communiqué, ajoutant que le sélectionneur national a convoqué 18 joueurs évoluant au sein des clubs du championnat national.

Afin d'assurer une participation honorable et digne du Royaume lors de cet événement sportif international, la Fédération a programmé une série de stages de préparation à l'intérieur et à l'extérieur du Maroc, notamment des matchs amicaux internationaux avant de rejoindre l'Egypte, a précisé la même source.

Les joueurs et le staff technique subiront, du 15 au 22 septembre, les visites médicales nécessaires avant le début du stage, a ajouté la FRMH, notant que les tests de dépistage du Covid-19 seront réalisés du 22 au 24 septembre.

Pirlo au banc d'essai à la Juventus

C'est entendu, le joueur Andrea Pirlo était un génie balle au pied. Mais qu'en est-il de l'entraîneur ? Le "Maestro" démarre sur le banc de la Juventus avec une sacrée pression: ne pas être celui qui va interrompre une série de neuf titres consécutifs de champion d'Italie.

"Prédestiné." C'est le terme qui revient le plus souvent au sujet de Pirlo, depuis que l'ex-maître à jouer de Milan et de la Juve a remplacé Maurizio Sarri, éjecté après seulement une saison au lendemain de l'élimination en 8e finale de Ligue des champions contre Lyon.

Par sa vision du jeu, sa technique, mais aussi son charisme et sa culture de la gagne (Une Coupe du monde, deux Ligues des champions et six championnats d'Italie), le "Maestro" semble en effet avoir beaucoup à transmettre à la Juve actuelle, intouchable en Italie mais un peu déboisée par l'ère Sarri.

Mais ce pedigree exceptionnel suffira-t-il pour relever un sacré pari: s'asseoir sur le banc du plus prestigieux club italien (36 titres) sans avoir jamais entraîné auparavant, avec un diplôme tout juste décroché?

"On dit de lui qu'il est prédestiné, mais Guardiola ou Zidane, quand ils ont débuté, ils avaient déjà un peu d'expérience comme entraîneur", a ainsi mis en garde Fabio Cannavaro, son partenaire de la Coupe du monde victorieuse en 2006 en Allemagne.

"L'idée du jeu, il l'a, clairement. Mais maintenant il devra être capable de la transmettre à un groupe", a ajouté dans la Gazzetta dello sport Cannavaro, aujourd'hui entraîneur du club chinois de Guangzhou Evergrande.

Le premier atout de Pirlo, c'est probablement le temps: son aura lui accordera sans doute davantage le droit de se tromper qu'à d'autres. A ce titre, l'accueil chaleureux des fans à la reprise et les premiers commentaires élogieux des joueurs ne trompent pas.

Ses premières semaines d'entraîneur ont été consacrées au dialogue, notamment avec les "sé-



nateurs" Chiellini, Bonucci et Buffon, dont la relation n'a jamais été fluide avec Sarri, selon la presse.

Son objectif? "Rendre à la Juventus un peu de l'enthousiasme qui a fait défaut ces derniers temps" et "faire revenir l'ADN de travail et de sacrifice", a indiqué l'entraîneur de 41 ans, qui s'est adjoint les services d'Igor Tudor, un ex-joueur bianconero ayant lui déjà quelques années d'entraîneur au compteur.

Pour l'ex-sélectionneur italien Marcello Lippi, Pirlo a l'avantage de pouvoir discuter comme "collègue" avec des cadres comme Cristiano Ronaldo, un peu comme "Zizou" au début: "Zidane n'a pas apporté d'innovations techniques, tactiques (...). Il a apporté de la sérénité et a mis les champions dans les conditions idéales pour s'exprimer", a expliqué Lippi

à l'hebdomadaire Sportweek.

Pirlo, qui était principalement consultant TV depuis la fin de sa carrière aux Etats-Unis en 2017, est aussi attendu sur le (beau) jeu. Les fans espèrent que les promesses de jeu offensif, jamais concrétisées avec Maurizio Sarri, seront enfin tenues avec le "Maestro".

Dans un rôle de manager à l'anglaise, il a ainsi son mot à dire pendant le mercato. Avec une volonté de rajouter un effectif vieillissant où plusieurs trentenaires n'ont pas été retenus (Higuain, Matuidi, après Pjanic). Reste la question, encore en suspens, du nouvel avant-centre, avec des discussions en cours avec Luis Suarez ou Edin Dzeko.

L'entraîneur Pirlo, qui a formellement validé son diplôme lundi, va rapidement passer sur le grill: après l'ouverture face à la Sampdoria, di-

manche, la Juve se déplacera chez la Roma dès la 2e journée avant de recevoir Naples dans la foulée.

L'objectif, il le connaît: un dixième scudetto consécutif pour la Juve, championne sans interruption depuis 2012 avec trois entraîneurs différents: Conte, Allegri, Sarri. Une série que Pirlo avait commencée en tant que joueur (4 titres de 2012 à 2015).

"C'est la Juve, c'est normal de devoir gagner. C'était le cas comme joueur, ça le sera aussi comme entraîneur", a-t-il d'ailleurs souligné dimanche, après la victoire en amical de la Juventus face à Novara (5-0).

Avec les encouragements de Francesco Totti: "C'est un homme en or, et j'espère qu'il va y arriver (...). Andrea va devoir faire du Pirlo, c'est-à-dire être au-dessus du lot, y compris sur le banc."

La LFP va enquêter sur les allégations de racisme visant Neymar



Neymar a été entendu: la Ligue (LFP) a annoncé mercredi qu'elle allait enquêter sur les propos racistes qu'il aurait tenus le Marseillais Alvaro envers la star du Paris SG, par ailleurs suspendue deux rencontres ferme pour son implication dans un début de bagarre.

La commission de discipline n'a pas eu la main aussi lourde qu'a pu le craindre le Brésilien, coupable d'une claquette à l'arrière de la tête du défenseur au cours d'échauffements qui ont pollué la fin du "Clasico" remporté dimanche par l'OM (1-0), pour la première fois en neuf ans.

Pour "Ney" (à qui a été infligé un match avec sursis en plus), cette décision signifie qu'il pourra

revenir à Reims le 27 septembre, soit après plus de deux semaines de repos forcé pour lui, alors qu'il venait de reprendre la compétition après avoir été testé positif au Covid-19 début septembre.

Cependant, le chapitre de cette rencontre houleuse, ponctuée par cinq expulsions dont la sienne, n'est pas terminé pour lui.

Les accusations de racisme qu'il a portées contre Alvaro, et qui lui ont valu une vague de soutien depuis le Brésil, vont être examinées par l'instance, au cours d'une instruction qui reposera sur une analyse poussée des images, promise à prendre du temps.

Le N.10, qui s'est plaint à plusieurs reprises durant la rencontre, assure que l'Espagnol l'a traité de "singé".

"On sait qu'il y a eu un échange de propos. Mais aujourd'hui, les certitudes ne sont pas suffisantes pour convoquer les joueurs", a déclaré le président de la commission de discipline, Sébastien Deneux.

Le processus permettra également de déterminer si Neymar a tenu des propos homophobes envers Alvaro Gonzalez, comme l'affirmation des médias espagnols.

"Ce soir, on était saisis d'éventuels propos à caractère raciste d'Alvaro. Il faut parler avec la plus grande prudence. L'instruction permettra de révéler s'il y a d'autres faits susceptibles d'entraîner des conséquences sur un plan disciplinaire", a poursuivi le dirigeant.

Dernier point en suspens, le crachat d'Angel di Maria en direction d'Alvaro: l'Argentin du PSG a été convoqué pour la prochaine réunion de la commission, le 23 septembre. Un crachat peut lui valoir jusqu'à six matches de suspension.

Parmi les joueurs impliqués dans le début de bagarre qui a éclaté dans le temps additionnel d'un "Clasico" houleux de bout en bout, le Parisien Layvin Kurzawa a écopé de la plus lourde sanction - six matches - pour des coups échangés avec Jordan Amavi (trois matches).

À l'origine des altercations, Leandro Paredes (PSG) et Dario Benedetto (OM) sont suspendus, respectivement, deux rencontres (plus une avec sursis) et une seule.

Pour Neymar, cette suspension s'ajoute à la liste de ses coups de sang depuis son arrivée en grande pompe à l'été 2017, contre la somme record de 222 M EUR.

Le Brésilien avait déjà été suspendu trois rencontres par l'UEFA en avril 2019 pour des tweets injurieux envers les arbitres de la défaite contre Manchester United (3-1) en 8e de finale retour de Ligue des champions (sanction réduite à deux matches par le Tribunal arbitral du sport).

En mai 2019, la Fédération française (FFF) lui a infligé la même suspension (plus deux matches avec sursis) pour le coup qu'il a porté envers un spectateur qui le provoquait au Stade de France, alors qu'il était dans la tribune pour récupérer sa médaille de consolation après la finale perdue de Coupe de France contre Rennes (2-2 a.p., 6-5 aux ta.b.).

Son absence constitue une mauvaise nouvelle pour l'entraîneur Thomas Tuchel, qui doit composer depuis deux semaines avec l'absence de plusieurs cadres contaminés au nouveau coronavirus.

Cet effectif très réduit, ajouté au calendrier chargé qui l'a privé de préparation, explique en partie les deux défaites d'entrée du PSG, qui fin août jouait encore la finale de la Ligue des champions, perdue contre le Bayern (1-0).

Neymar est très attendu pour ramener son équipe à ce niveau-là de la compétition, alors qu'il entame une année charnière en vue d'une éventuelle prolongation de son contrat expirant en 2022.

Dans la vallée de Mexico, la "Cité des Dieux" renaît à la vie

Ces derniers mois marqués par la pandémie, la "Cité des Dieux" de Teotihuacan, dans la vallée de Mexico, semblait en hibernation. Avec le retour des touristes, ce haut-lieu des civilisations préhispaniques renaît à la vie.

Le long de "l'allée des Morts" qui s'étale entre l'imposante pyramide du Soleil et celle, moins haute, de la Lune, une centaine de touristes aux visages masqués déambulent jeudi sous un ciel gris, pour la première fois depuis sa fermeture en mars, pour cause de virus.

Au milieu de nombreux chiens errants particulièrement placides, certains visiteurs ont le regard perdu voire halluciné de celui qui aurait croisé le fantôme d'un des habitants de cette ville, la plus grande de l'Amérique pré-colombienne, construite aux environs de 200 av. JC, abandonnée 8 ou 9 siècles plus tard.

Mais surtout, pour la plupart, c'est la première sortie depuis le récent allègement du confinement recommandé par les autorités mexicaines.

"C'est absolument merveilleux. Je suis tellement contente ... Cette immensité ... Tout me semble magnifique", confie à l'AFP Angelica Tellez, 18 ans, les yeux brillants d'émotion.

La jeune fille, dont le masque glisse en permanence sous le nez, vient de passer son bac à Guadaluajara, dans l'Etat de Jalisco (ouest) qu'elle va regagner jeudi soir.

Les autorités qui ont décidé de



la réouverture des lieux espèrent que 3.000 personnes visiteront chaque jour de 9h00 à 15h00 le site enregistré par l'UNESCO au patrimoine mondial de l'humanité, soit 30% de la capacité totale, avec les restrictions sanitaires d'usage et l'interdiction de graver les deux pyramides ainsi que le Temple du Serpent à Plumes.

Entre les pierres millénaires, surgit le seul touriste chinois du secteur, Tony Tang, 45 ans, un homme d'affaires qui vit en Californie d'import-export de biens de consommation.

Il raconte qu'il avait en réalité prévu de se rendre en Egypte le 7 septembre mais que son vol a été annulé faute de passagers, à cause du coronavirus.

"Je suis donc venu au Mexique et maintenant je visite d'autres pyramides ... C'est incroyable, très impressionnant", ajoute ce touriste originaire de Pékin.

"J'ai beaucoup de chance", avoue de son côté Paul Rallo, 42 ans, disc-jockey à Barcelone, qui dit être venu "très vite pour être ici. C'est incroyable ce qui a pu être construit à cette époque. Je voulais

voir cela de plus près".

Il trouve que les Mexicains sont "plus conscients" que les Espagnols et observe que contrairement à son pays de naissance, on lui a pris la température avant qu'il soit autorisé à pénétrer sur le site.

Des ouvriers s'activent pour enlever les mauvaises herbes qui se sont répandues sur le site, à l'image du coronavirus qui sévit encore fortement au Mexique. D'autres reconstituent des marches usées, truelle au poing.

La moitié des 110 échoppes touristiques ont été autorisées à

lever leur rideau de fer et proposent l'artisanat local sous toutes ses formes notamment une multitude d'objets colorés et de répliques des pyramides, souvent "made in China".

Ce qui ne semble pas être le cas des statuettes exhibées par un artisan local, José Luis Fernandez, 47 ans, qui représentent le dieu du Soleil et la déesse de la Lune taillées par ses soins, affirme-t-il, dans la pierre volcanique noire de la région.

"Quel soulagement pour nous de recommencer à travailler et de gagner de l'argent pour nourrir nos familles", dit-il en proposant à la vente ses statuettes pour 800 pesos pièce (environ 50 USD).

Une commerçante qui vient de relever son rideau de fer dépoussièrera ses étagères avec un grand chiffon jaune. Une autre balaye énergiquement devant son échoppe.

"J'ai l'impression de renaître à la vie", soupire Moisés Oliva, 51 ans, qui raconte avoir survécu pendant les mois de confinement grâce à sa production de légumes sur son lopin de terre dans la localité voisine de San Francisco Masapas.

"Je suis venue avec l'espoir de voir quelques clients m'acheter quelque chose", confie Lourdes Guerra Oliva, 58 ans, elle aussi habitante de San Francisco Masapas.

Pour sa part, elle a pu vivre ces derniers mois en vendant des vitraux qu'elle fabrique elle-même à des églises environnantes.

Cigares à la viande hachée



Ingrédients :

- 1 oignon moyen finement haché
- 1/3 de tasse d'huile d'olive
- 750g de viande hachées, boeuf ou agneau maigres
- 2 cuillères à café de cannelle moulue
- 1/2 cuillère à café de quatre-épices
- 1/4 de cuillère de gingembre moulu
- 1/2 tasse de persil frais haché
- 5 oeufs
- 500g de pâte en feuille
- 180g de beurre fondu

Préparation :

Faites préchauffer le four à 150°C. Pour la farce: faites frire l'oignon, ajoutez la viande, mélangez bien et assaisonnez. Remuez le tout pendant 10 à 15 minutes avec une spatule de bois jusqu'à ce que la viande soit cuite et

bien écrasée. Ajoutez le persil.

Battez légèrement les oeufs dans un bol et versez-les sur la viande. Faites cuire en remuant 1 ou 2 minutes jusqu'à ce que l'appareil soit crémeux.

Vérifiez l'assaisonnement et ajoutez des épices si vous le désirez. Laissez refroidir.

Coupez chaque feuille de pâte en trois rectangles égaux. Disposez-les les uns sur les autres et couvrez d'un linge humide. Badigeonnez un rectangle de beurre fondu.

Déposez une cuillère à café d'appareil sur une largeur, relevez le bord et les coins et roulez le cigare. Beurrez un plat allant au four et placez-y les cigares. Badigeonnez avec le beurre fondu et faites dorer au four pendant 25 à 30 minutes. Servez chaud.

Oubliez les boissons gazeuses !

Fan de boissons gazeuses ? Les recherches montrent que vous ne mangez pas très sainement !

Vous êtes ce que vous mangez comme le dit le vieux dicton... et ce que vous buvez. Dans une étude menée conjointement par la London School of Hygiene and Tropical Medicine (LSHTM) et l'Université d'Exeter, dont les résultats ont été publiés dans PLOS Medicine, des chercheurs ont constaté une corrélation directe entre l'achat de boissons gazeuses et l'achat d'aliments hypercaloriques et désastreux pour le régime alimentaire.

Et peu importe que les boissons soient pleines de matières grasses ou allégées, les résultats ont montré que les personnes qui consommaient régulièrement des boissons gazeuses et des sodas étaient plus exposées au risque d'obésité et avaient tendance à acheter des aliments moins sains, dont une forte proportion d'énergie provenant d'en-cas sucrés.

Près de 9.000 foyers britanniques ont participé à l'étude. Les données recueillies ont montré que 48% des ménages achetaient des volumes moyens à élevés de boissons sucrées, et 16% des mé-

nages achetaient des volumes élevés de boissons allégées. Les autres ménages achetaient principalement des jus de fruits, de l'eau ou des boissons alcoolisées telles que la bière ou le vin.

Les ménages achetant de grandes quantités de boissons sucrées ou allégées étaient plus susceptibles d'avoir un statut socioéconomique faible, un indice de masse corporelle (IMC) plus élevé et, globalement, faisaient des achats alimentaires moins

sains, caractérisés par une forte proportion d'énergie obtenue à partir de collations sucrées – environ 18%.

«Ces ménages (qui achètent beaucoup de boissons gazeuses) pourraient bénéficier de politiques ciblant les en-cas sucrés, afin de réduire l'apport énergétique excédentaire et de contribuer à réduire les inégalités socioéconomiques – par exemple, en étendant aux en-cas sucrés la taxe que le Trésor britannique impose à l'industrie des boissons sucrées», a préconisé l'auteur principal de l'étude, le Dr Nicolas Berger.

